

## **CHAPITRE B**

### **DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER**

Morphologie du site,  
Structure paysagère  
Etat de l'occupation du bâti et des espaces  
Motifs du patrimoine paysager  
Etat des reconnaissances et des protections du patrimoine  
environnemental et paysager



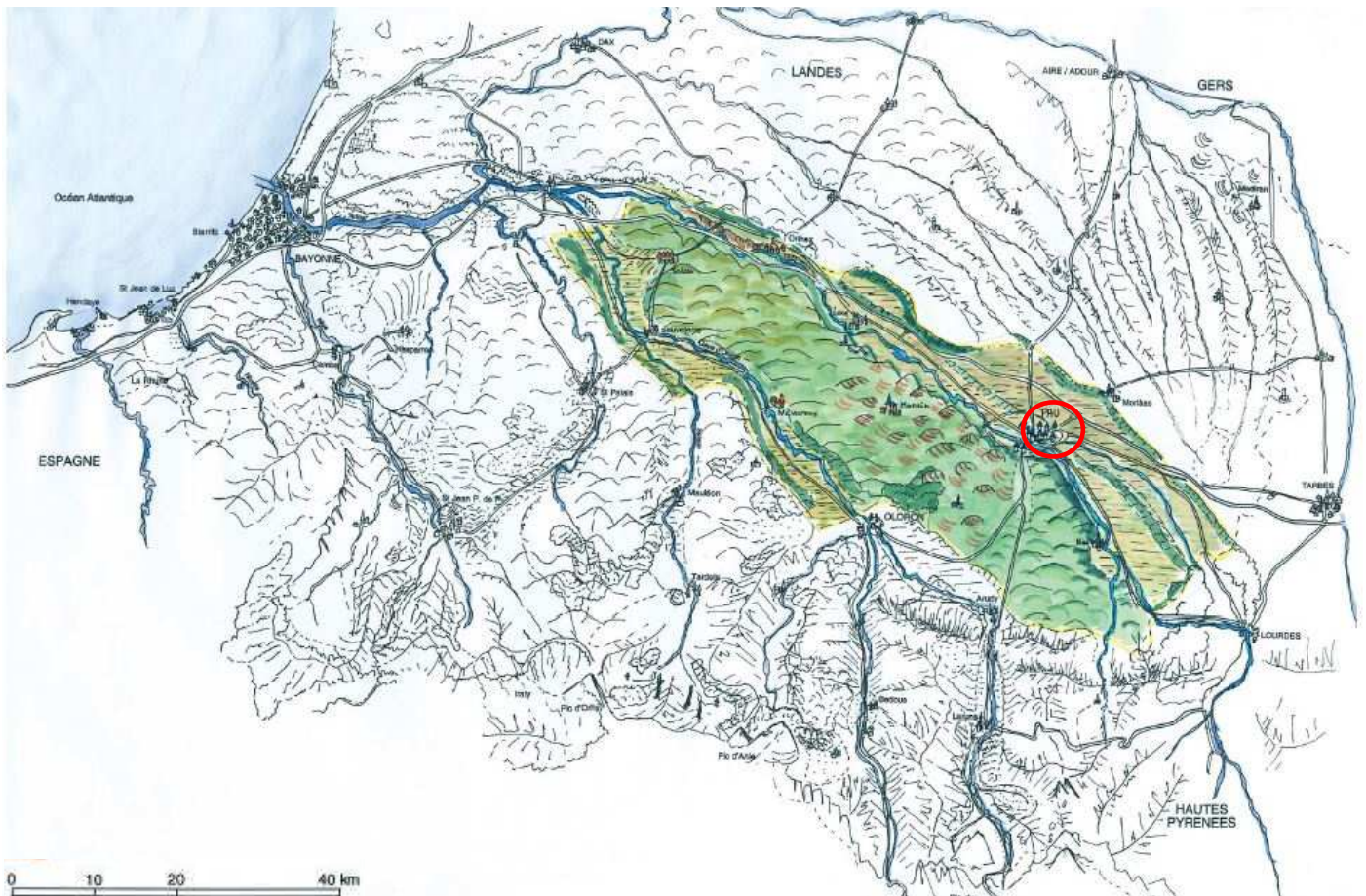


## CHAPITRE B.1

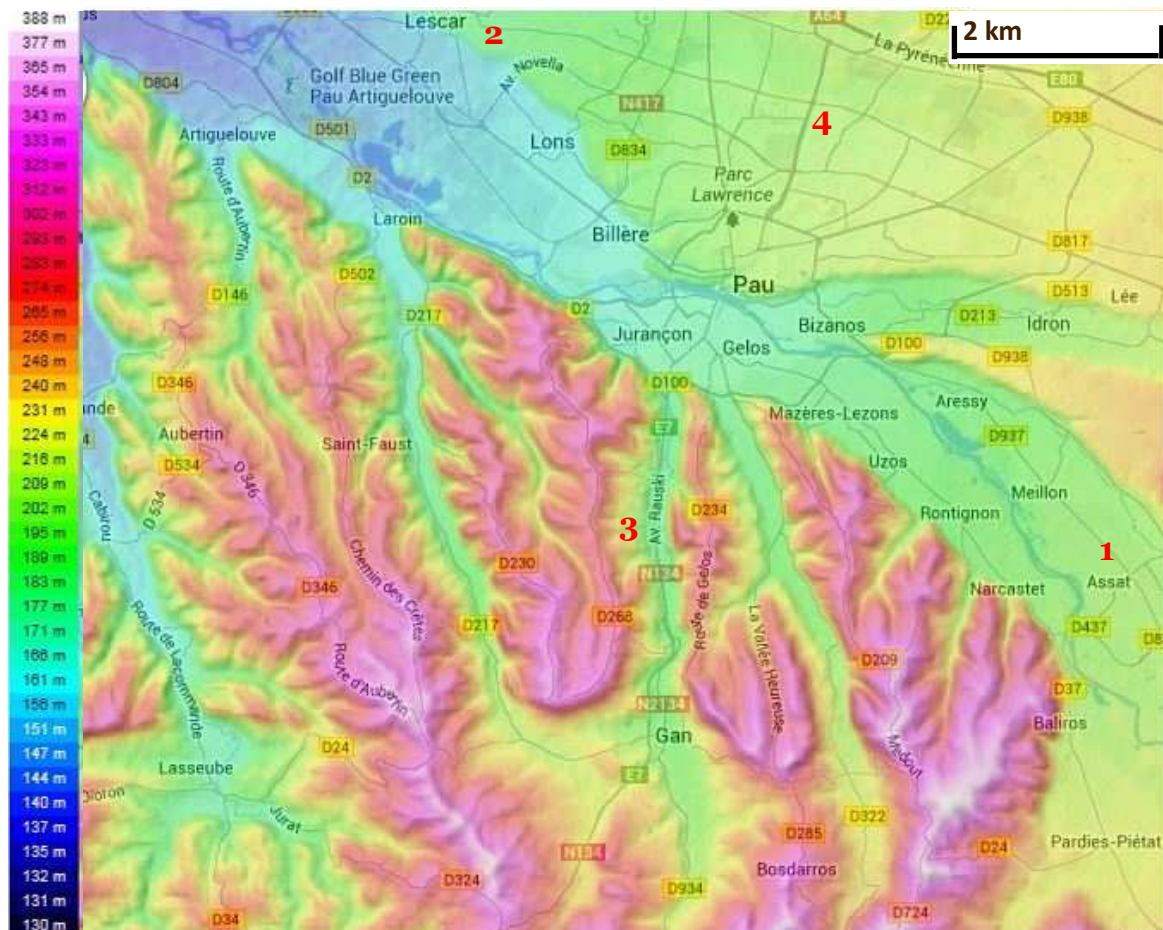
### Caractéristiques physiques et morphologie du territoire

*L'objectif de ce chapitre est de mettre en avant les éléments « objectifs » de la structure du territoire, en faisant apparaître de façon particulière ceux qui contribuent à fonder la réflexion du projet du SPR—AVAP : la morphologie naturelle du site, l'hydrographie, la constitution des sols, en relation avec l'occupation progressive du site, la formation et le caractère des paysages et certains aspects du bâti.*

*Les différents points concernant l'environnement sont présentés sur la base des éléments de l'analyse de l'état initial de l'environnement du PLU de la commune, approuvé le 24 mars 2006, constituant le lien entre le SPR—AVAP et cet Etat Initial.*



Le Béarn des gaves, les vallées des gaves d'Oloron et de Pau, les coteaux d'entre deux gaves. Document Atlas des paysages, CG 64, Morel De-laigue Paysagistes 2003.



Secteur de Pau : reliefs, coteaux, vallées. Données cartographiques Google, 2013.

## B.1.1 Contexte géographique

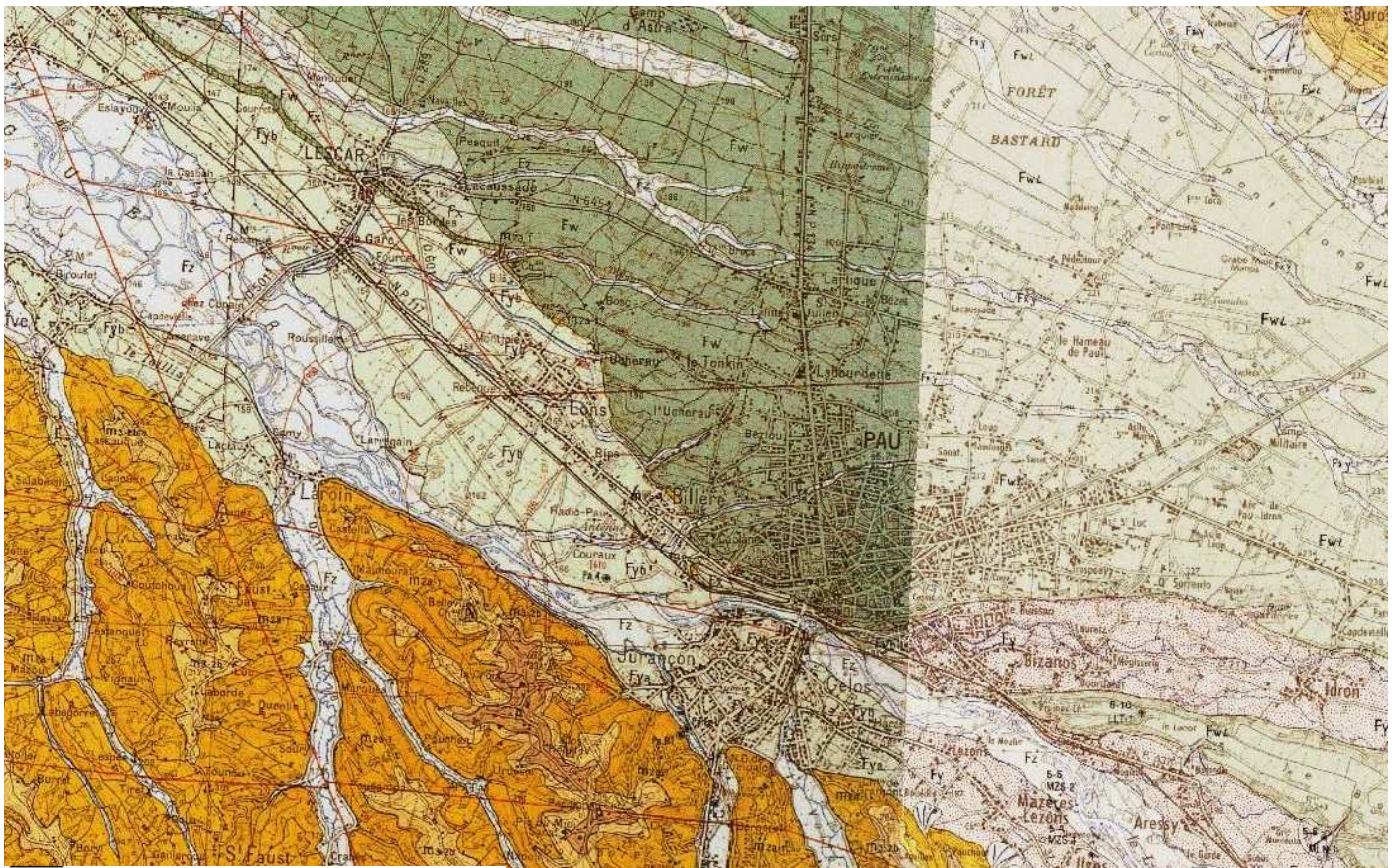
### Contexte géographique

A cinquante kilomètres au sud des Pyrénées occidentales et à 120 kilomètres environ de l'Océan Atlantique, la ville de Pau s'est établie dans l'ensemble géographique du Béarn des Gaves. Cet ensemble d'une longueur moyenne de 90 km sur 20 de large est constitué de trois grandes bandes parallèles : les deux vallées des gaves de Pau et d'Oloron qui déterminent entre elles une zone de collines bosselées : les coteaux de l'entre deux Gaves.

De part et d'autre de Pau, sur environ 75 km à partir de Montaut où le Gave de Pau sort de la montagne Pyrénéenne, jusqu'à Orthez, la vallée est encadrée de puissantes collines échanquées de vallées étroites dont les altitudes n'excèdent pas 400 mètres. Sur ce segment, Le Gave coule dans une plaine inondable, la *Saligue*, où règnent les prairies peu à peu vouées à la maïsiculture, et les boisements alluviaux.

A l'amont de Pau, près d'Assat (1), la vallée du Gave se resserre jusque Lescar (2). Ce resserrement du lit de la rivière est encadré au sud par la ligne des coteaux de Jurançon (3), qui est entaillée par les vallées profondes des affluents rive gauche du gave de Pau. Ces vallées imposent au relief une orientation sud-nord. Au nord, les collines des landes de Pontlong (4) adoptent des profils moins marqué.





Pau, Carte géologique, document Infoterre BRGM.



Galets des terrasses alluviales dans le bâti palois.



### Géologie et pédologie

Le lit actuel du Gave s'inscrit dans le vaste synclinal dit « de Morlaas ». Les formations rencontrées sous les dépôts quaternaires sont constituées de couches sédimentaires tertiaires : molasses et flysch.

Ces terrains ont été recouverts au quaternaire par des formations alluviales provenant des divagations des différents glaciers et cours d'eau de la chaîne pyrénéenne.

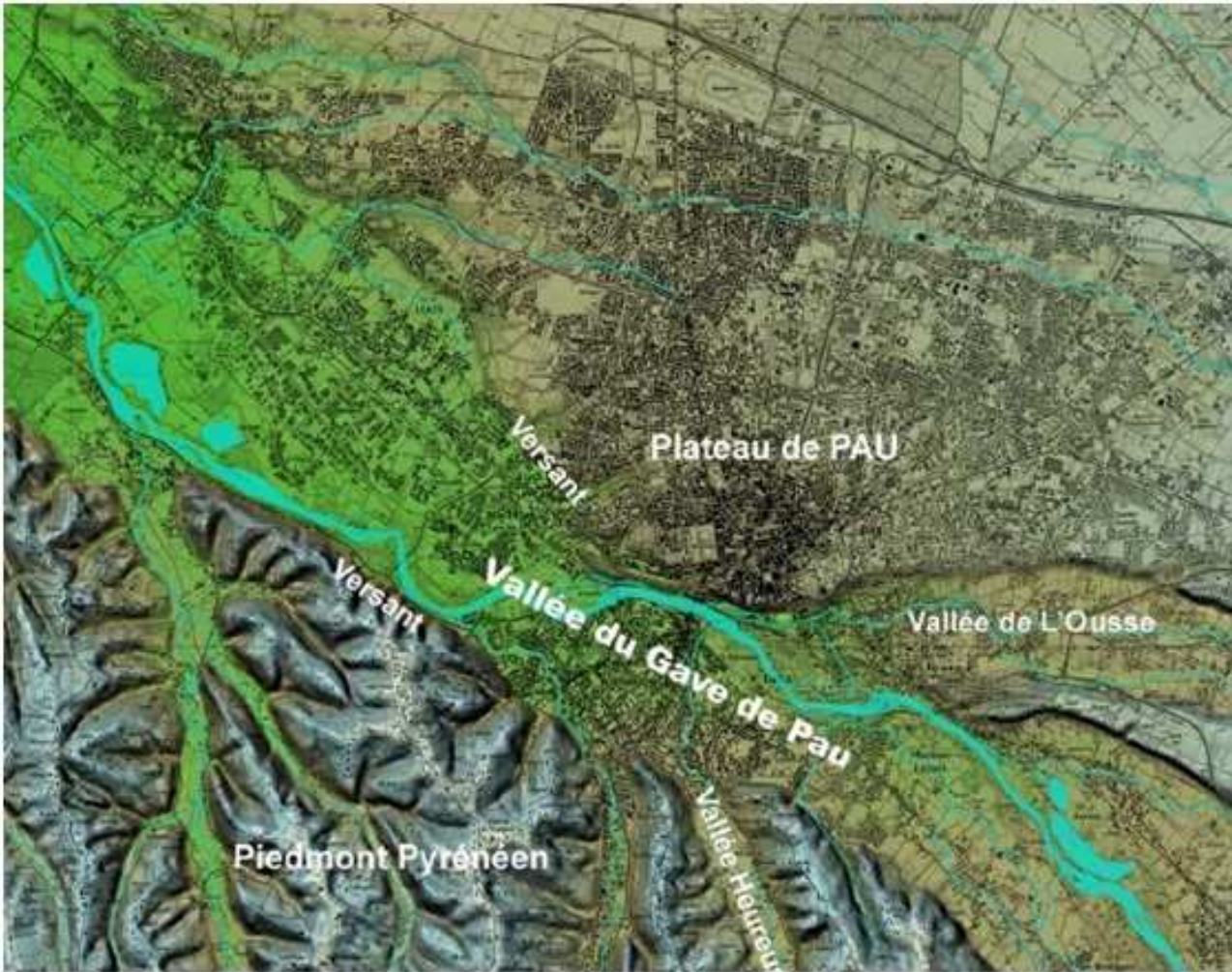
Le Gave a établi son cours actuel durant les périodes quaternaires, en taillant son lit dans les dépôts continentaux du tertiaire supérieur. Le Gave et les anciens glaciers du système de Lourdes qui lui ont donné naissance ont déposé plusieurs séries sédimentaires formant un système de terrasses.

La terrasse alluviale sur laquelle se situe Pau (dite Nappe de Pont-Long) est l'une des plus importantes du piedmont béarnais et se dirige au nord-est vers les landes d'Estibeaux en Chalosse. Elle est constituée de galets altérés entourés d'une gangue argileuse. Les galets roulés, de nature et de teintes aussi diverses que les roches des montagnes ont constitué le matériau essentiel du bâti local. On le perçoit encore nettement dans le paysage urbain du vieux Pau.

Les dépôts alluviaux offrent un sol riche propice à la culture céréalière sur lequel la culture du maïs remplace le blé depuis plusieurs décennies : la richesse agricole, culture et élevage, apparaît de tout temps avoir été un des fondements de la prospérité du Béarn. Les paysages cultivés, alternant avec les boisements des reliefs constituent encore le cadre rural de la ville.

La morphologie naturelle du site, en terrasse sur le gave, entaillée par les ruisseaux affluents, a offert à l'installation du château, puis de la ville, un éperon facile à défendre et organiser. Mais en même temps cela constitue une topographie urbaine particulière (cf. chapitre suivant) : le franchissement des dénivelés fait encore partie des enjeux de l'aménagement urbain.

Les dépôts alluviaux contiennent des niveaux aquifères de qualité qui s'avèrent comme un atout local pour le développement des énergies renouvelables et la géothermie.



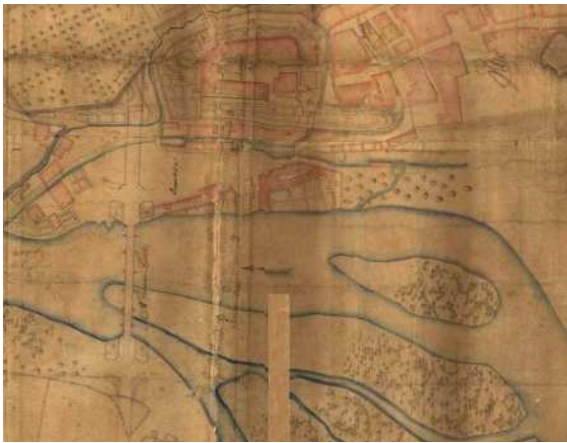
Topographie du site de Pau. Infographie : « paupyrénéescommunesetpatrimoine.wordpress.com »



Topographie de Pau, l'éperon naturel à la confluence du profond encaissement du ruisseau du Hédas et du talus du Gave constitue un site facilement fortifiable. Source : Carte d'Etat-Major, années 1820-1866 IGN



### Topographie du site



*Pau et ses environs, 1774. Les îles qui occupent le lit du Gave au niveau de Pau ont facilité l'établissement de franchissements. Ci-dessus, l'ancien pont.*

Au niveau du site de Pau, le Gave a créé une géographie particulière avec une large vallée (près de 8 km) orientée est-ouest. Le lit majeur s'est décalé du nord vers le sud avec un palier fortement marqué par un talus de 20 à 30 mètres entre la terrasse au nord et la plaine alluviale au sud.

Le rebord supérieur du talus (entre 200 et 240 mètres d'altitude) constitue un balcon sur lequel s'est installée la ville de Pau et à partir duquel la vue s'ouvre au-delà des coteaux sud de la vallée (coteaux de Jurançon 300 à 380 mètres d'altitude) sur les sommets pyrénéens (Balaitous, Ossau, Anie).

Les deux rebords qui encadrent la vallée du Gave prennent l'allure de coteaux disséqués au sud, et d'une terrasse continue au nord.

La terrasse nord est découpée en une lanière est-ouest par un affluent, le Hédas qui s'est profondément enfoncé et dont le fossé a été déterminant dans la topographie du site de Pau. Son fossé a favorisé l'établissement d'un site défensif privilégié dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Au confluent du Hédas et du Gave se dresse une butte dominant le Gave à l'endroit précis où celui-ci se divise en deux bras en dessinant une île centrale qui a facilité l'établissement d'un franchissement. En direction de l'est, cette butte est séparée de la terrasse par un dernier ravin qui constitue un accès aisé à la terrasse (*la bie cabe – la rue creuse*).

Face à la butte, de l'autre côté du Gave, une autre rivière, le Soust, entaille les coteaux et constitue le point d'arrivée d'une voie de communication venant du sud (Vallée d'Ossau).

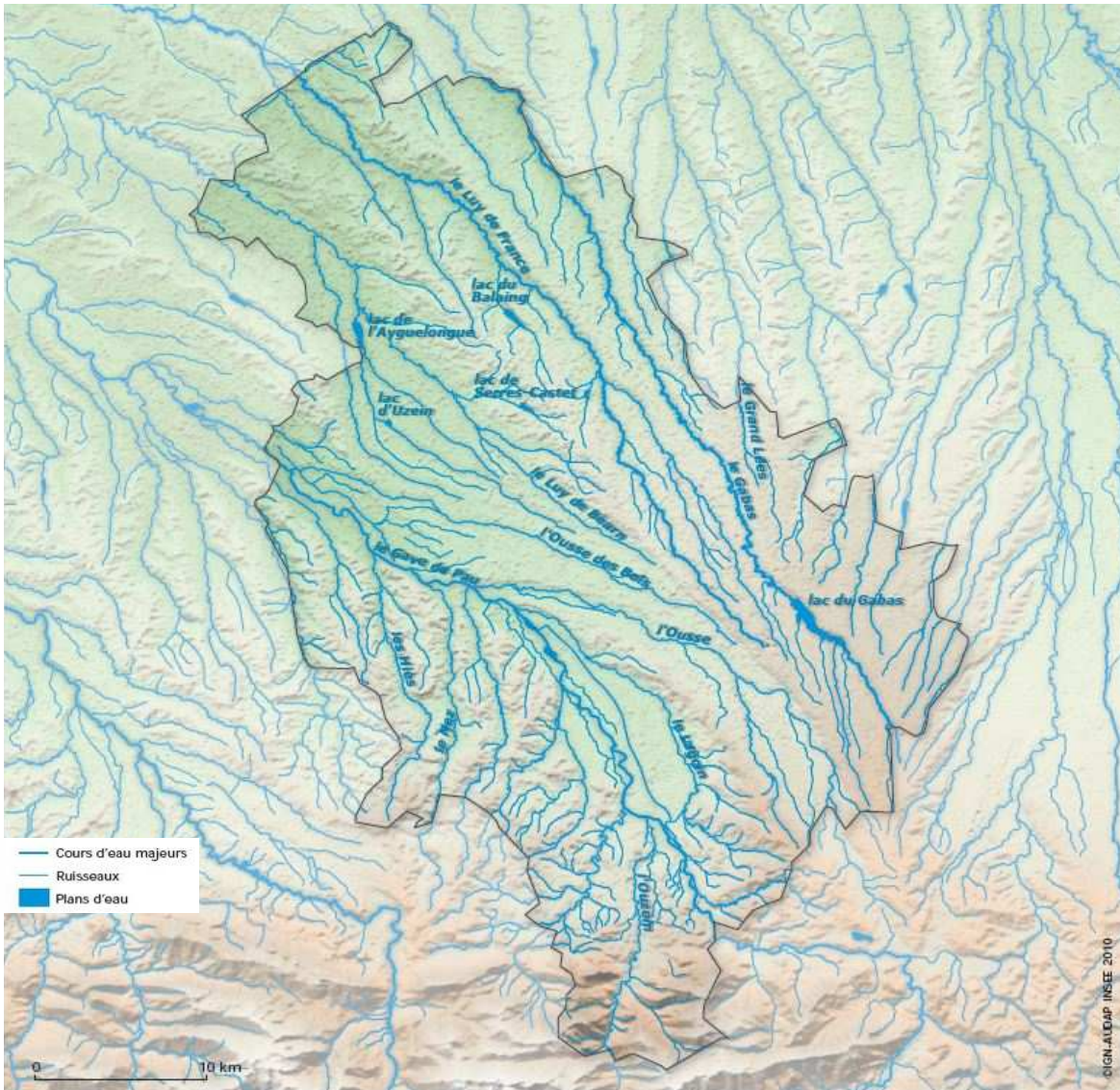
Il sur Gav

T-r-

Promontoir

Hédas





Réseau hydrographique. Sources : IGN Agence de l'eau, BD, Carthage : Nasa, MNT

30



Hydrographie à l'échelle de la ville. Source : IGN



### Hydrographie à l'échelle du territoire

Le pays du grand Pau est caractérisé par un réseau hydrographique dense et varié, dont les principaux cours d'eau sont le Gave de Pau, les Luy, l'Ousse et le Gabas.

La ville est implantée auprès du Gave de Pau qui prend sa source au cirque de Gavarnie et se jette dans l'Adour dont il est le principal affluent après avoir parcouru 175 kilomètres.

Les terres de la commune sont également arrosées par le Luy de Béarn, affluent du Luy, et par ses tributaires, l'Aygue Longue et l'Uzan, ainsi que par le Soust, la Herrère, l'Ousse et l'Ousse des Bois, affluents du gave de Pau. L'Aygue Longue est à son tour rejoint sur le territoire de Pau par les ruisseaux le Bruscos et le Lata, tout comme l'Ousse l'est par le ruisseau Merdé. Le ruisseau le Lauü, qui alimente quant à lui le canal du Moulin, est également présent sur la commune. Le Hédas qui a fortement marqué la topographie du site de Pau a été busé et n'est plus visible.

### Hydrographie à l'échelle urbaine

- **Le Gave de Pau** a d'abord permis la défense du site avant que ne soit utilisée sa force motrice pour le développement des activités artisanales et industrielles, en contrebas de la terrasse de la ville, grâce à un réseau de canaux permettant de réguler la force motrice, tout en s'écartant du Gave au régime impétueux.

La Gave (et son espace) devient aujourd'hui une formidable opporté-  
d nité en termes de « nature en ville » et d'activités d'eau douce et vive  
ans la ville même et dans son agglomération.

Le régime du gave et de ses affluents reste « capricieux ». Leur rap-  
- port à l'urbain doit rester contrôlé, comme par le passé, et les amé-  
- nage- ments futurs adaptés pour tenir compte de ce régime.

- **L'Ousse** est un affluent rive droite du gave de Pau. Il prend sa source au pied de l'agglomération lourdaise et se jette dans le gave de Pau au niveau de la gare. A son entrée dans la commune de Pau, il forme la limite avec le territoire de Bizanos.
- **L'Ousse des bois et le Labadie.** L'Ousse des bois est un petit cours d'eau qui prend sa source au pied du plateau du Ger, à Soumoulou, et traverse la ville de Pau avant de se jeter dans le gave à Denguin.

### Les risques pour la ville de Pau

Il n'existe pas de PRRI annexé au PLU de la ville de Pau. Cependant les risques d'inondation à prendre en compte sont :

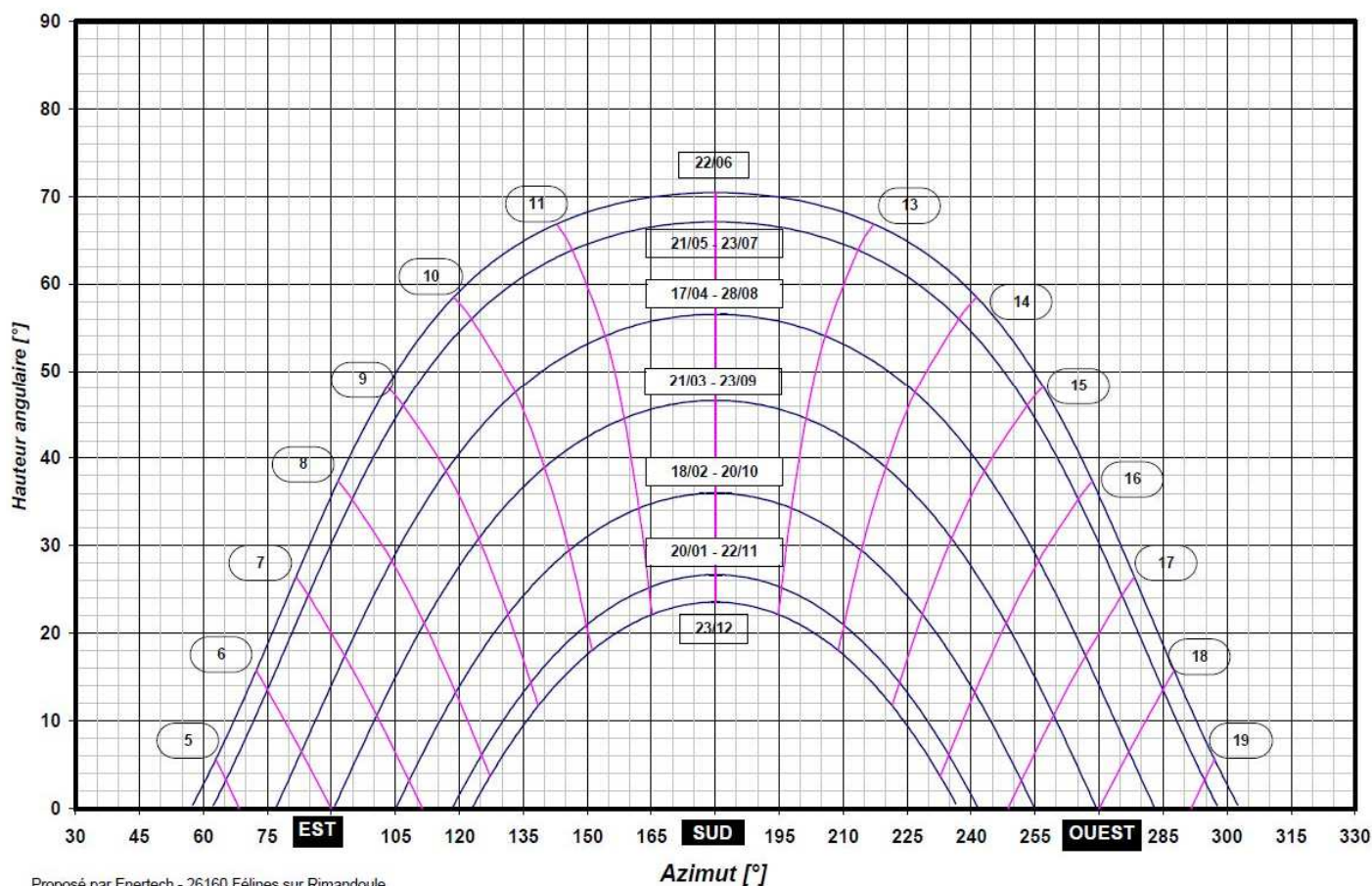
- L'inondation par ruissellement et coulée
- L'inondation par une crue (débordement des cours d'eau).

Les prescriptions du SPR—AVAP devront être en cohérence avec la prévention de ce risque, par exemple en matière de nature des sols.

Aléa	Nom de l'AZI	Diffusion le
Inondation	Gave de Pau - PAU, GELOS, JURANCON	01/01/1996
Inondation	Ousse - OUSSE, LEE, IDRON, BIZANOS, PAU	01/01/1996

Références de l'Atlas des zones inondables pour la ville de Pau

## TRAJECTOIRES DU SOLEIL (Latitude = 43 °N)



Mois	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	jui.	jui.	aoû.	sep.	oct.	nov.	déc.	année
Température minimale moyenne (°C)	2,1	2,5	4,8	6,9	10,7	13,8	15,6	15,5	12,6	9,6	5,3	2,8	8,6
Température moyenne (°C)	6,6	7,4	10	11,9	15,7	18,8	20,7	20,7	18,2	14,8	9,8	7,2	13,5
Température maximale moyenne (°C)	11	12,2	15,2	16,9	20,6	23,6	25,8	26	23,8	19,9	14,3	11,6	18,4
Précipitations (mm)	94,4	83,3	85,4	112,1	98,7	77	56,7	67,5	78,9	99,7	116,9	98,2	1 068,9
Record de froid (°C)	-15	-17,5	-8,9	-6	-1,3	3,6	1,5	1,7	-1	-2,4	-9,6	-12,6	-18,8
Record de chaleur (°C)	24,5	27,8	31,0	30,8	34,1	38,1	39,2	39,9	36,3	34,0	27,1	27,2	41,2

Source : le climat à Pau (en C° et mm, moyennes mensuelles 1981 et records depuis 1956).

Pau se trouve dans le système des coteaux et plateaux non molassiques (plateau de Ger et landes de Pont Long) soumis à l'influence atlantique prépondérante. Celle-ci génère un climat tempéré, bien arrosé. Les influences montagnardes marquent également la région paloise. Plus marginale, l'influence subméditerranéenne se traduit notamment par le vent chaud du sud (vent de Foehn) qui protège les affleurements argilo calcaires des coteaux propices à la vigne du front froid pyrénéen (coteaux viticoles du Jurançon).

Sa situation géographique, non loin des Pyrénées, confère à la ville un climat contrasté, de type océanique chaud. Les températures inférieures à -10 °C sont rares et celles inférieures à -15 °C exceptionnelles ; il faut constater tout de même - 15 °C en février 1956 et -17,5 °C en janvier 1985. La neige par contre, tombe environ quinze jours par an (0,45 m en 1987), de novembre à avril.

En été, les maximales sont de l'ordre de 20 °C à 30 °C, et atteignent très rarement des températures supérieures à 35 °C. Certains jours d'hiver, le foehn, vent chaud du sud, peut faire monter la température à plus de 20 °C et dès que le vent cesse, la neige peut tomber.

La pluviométrie forte est de l'ordre de 1100 mm par an (à comparer avec Paris, 650 mm, Bordeaux, 900 mm, Toulouse, 650 mm). L'ensoleillement avoisine les 1850 heures par an, soit un peu moins que pour sa voisine des Hautes-Pyrénées Tarbes (1940 heures de soleil par an). Les brouillards sont peu fréquents et ne persistent guère au-delà de midi (brumes de fond de vallées). Le climat de la région paloise est surtout marqué par la quasi absence de vent : les vents forts sont très rares ; en général, ils sont nuls ou très faibles.

Ces caractères climatiques facilitent l'adaptation de la végétation particulièrement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle celle d'essences mises en œuvre dans les parcs paysagers.



Le climat de type océanique chaud a valu à la ville sa réputation internationale de station climatique dès le XIX<sup>e</sup> siècle. En 1837, Alexander Taylor, jeune médecin de la Légion auxiliaire britannique, s'installe à Pau pour se soigner du typhus. Il guérit et publie un ouvrage sur les vertus curatives du climat palois. Son livre eut un tel retentissement auprès de la haute société anglaise, mais aussi russe et brésilienne, que l'aristocratie s'y installe et influence durablement l'identité de la ville. Elle y construit de somptueuses villas et y plante des essences exotiques. Même si les vertus sédatives du climat palois ne sont plus officiellement reconnues par l'académie de médecine, son air pur est incontestablement revivifiant.

Illustrations, affiches publicitaires XIX<sup>e</sup> siècle, lithographies.



## B.1.6 Essences végétales

Le climat tempéré doux, la pluviométrie régulière et la richesse des sols très fertiles de la terrasse alluvionnaire du site de Pau sont particulièrement favorables au développement de la végétation et particulièrement au chêne pédonculé qui constitue l'espèce dominante sur ce territoire.

Les influences montagnardes qui marquent également la région paloise permettent au hêtre et au chêne sessile de se maintenir voire même localement de devenir dominant dans les stations les plus fraîches et les plus ombragées.

L'influence subméditerranéenne (vent de Foehn) permet aux essences exotiques de s'acclimater dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

### Les boisements des espaces naturels

Les boisements naturels du territoire ( Forêt domaniale du Bastard...) sont majoritairement occupés par le chêne pédonculé et sessile, le châtaignier (introduit à la renaissance en même temps que le platane), et diverses essences indigènes telles le hêtre, le charme, le bouleau, le noisetier. A ces peuplements sont venues s'ajouter à partir du XIX<sup>e</sup> siècle diverses essences exotiques telles que le chêne rouge d'Amérique, les variétés de thuyas, les pins Laricio et Weymouth et le tulipier principalement utilisés dans les parcs et jardins paysagers.

La végétation qui borde les cours d'eau est marquée par l'association majoritaire d'aulnes et de frênes dénommée « Forêt à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (Codes 91 EO des cahiers d'habitats Natura 2000). Cette ripisylve présente la forme d'un corridor sur chaque berge de la rivière enfermée entre les zones agricoles.

### L'arbre dans la ville

Durant la Renaissance, l'emplacement de l'actuelle place de Verdun et de la caserne Bernadotte est occupé par l'immense verger du château. L'actuel cimetière est planté d'une châtaigneraie, tandis que l'actuelle place Grammont est constituée d'une pinède en échiquier et d'une grande allée célébrée dans toute l'Europe.

Durant la période touristique (1860-1930), la ville crée ses grands espaces publics, et les plante de nombreuses essences exotiques (Orient et Amérique). L'inventaire des essences originales (tilleul, orme, charme, érable sycomore, fruitiers...) s'élargit désormais avec la plantation sur les mails, places boulevard mais aussi jardins des villas, de cèdres, magnolia à grandes fleurs, palmiers, bananiers, séquoia etc....

### Le Parkway

Les aménagements de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle confortent la présence de l'arbre en ville, particulièrement avec le motif du Parkway, accès magistral à la ville depuis l'autoroute, avec les Pyrénées en point de mire. Ce motif où l'espace est généreux est réemployé aux confins de Pau dans les rocades et les grands boulevards urbains.





## CHAPITRE B.2

### L'occupation végétale dans le territoire de la Ville Valeur environnementale et valeur patrimoniale « Motifs » du paysage urbain et des espaces publics

*Ce chapitre a pour objet de faire état de l'étendue remarquable des occupations végétales sur le territoire de la Ville de Pau, depuis les éléments subsistants de la trame naturelle originelle jusqu'aux aménagements les plus élaborés au sein du milieu urbain.*

*En suivant l'inventaire par thèmes successifs il s'en dégage une variété exceptionnelle de motifs et de lieux, possédant tous une valeur environnementale majeure tant d'un point de vue des qualités propres (végétations, milieux, bio diversité) que d'un point de vue du cadre de vie urbaine (climat, agrément, jardins de proximité).*

*La dimension culturelle, liée à l'histoire en particulier, de cette nature en Ville est avérée, ne serait ce qu'à travers l'existence du Domaine National du château de Pau et de sites classés.*

*Cela a conduit à dresser un diagnostic en termes de « motifs » constitutifs d'un patrimoine paysager d'exception, qui s'avère très étendu, bien au-delà des emprises emblématiques reconnues et protégées. La prise en compte de ce patrimoine paysager, son développement, sa mise en valeur constituent aujourd'hui un axe majeur du projet de Ville : « Pau, capitale des jardins »*

*La complémentarité des boisements rivulaires, des espaces boisés, des jardins publics et privés, des motifs urbains paysagers donnent à Pau une véritable valeur environnementale et paysagère avec des continuités et des atouts en termes de cadre de vie et de pratiques de loisirs dans des espaces de nature de qualité.*



Le ruisseau de l'Ousse dans sa traversée urbaine



Le ruisseau de l'Ousse et le Gave de Pau à l'Est de la ville



**Les couloirs verts.** Source PLU  
 Espaces majeurs à préserver  
 Couloirs verts à conserver et renforcer



## B.2.1 Occupations végétales : les milieux humides, ripisylves et continuités vertes

Le réseau hydrographique dense du territoire palois est accompagné de milieux humides et de ripisylves dont la richesse et le potentiel écologique et paysagers fait l'objet d'inventaires, de reconnaissances et de mesures de protection.

### Le Gave de Pau

Le Gave de Pau représente un fort potentiel en termes de d'intérêt écologique, floristique et faunistique. Ses berges constitutives d'un lit majeur sont traditionnellement des saligues, à la végétation endémique. ZNIEFF et Natura 2000 concrétisent la reconnaissance et la protection de ce milieu.

Dans leur traversée urbaine elles sont peu valorisées du fait notamment de la conception ancestrale que l'espace du Gave constitue un « arrière ». D'autre part la présence de la voie ferrée qui longe le Gave constitue une coupure.

Ceci étant, au vu des limites communales, prise dans son ensemble, la protection et la valorisation des milieux naturels liés au Gave n'est possible qu'à l'échelle de l'agglomération : c'est le cas des réalisations et projets en cours (Rives des Gaves, parc naturel urbain).

### L'Ousse

La vallée alluviale de l'Ousse est occupée par un bocage résiduel de prairies, de cultures et de maïs, avant de traverser un secteur d'habitat résidentiel.

### L'Ousse des bois et le Labadie.

L'Ousse des bois et les espaces naturels et agricoles associés constituent une véritable ligne verte dans le tissu urbain de la périphérie urbaine de Pau. Le cours d'eau forme un axe relativement préservé autour duquel s'accrochent :

- des formations boisées à chênes pédonculés (Bois de l'Hôpital) ;
- des espaces agricoles (prairies et cultures de maïs comme à proximité de l'avenue des Lilas) ;

et sur lesquels viennent s'appuyer :

- des espaces de sport et de loisirs (espace vert du quartier du Hammeau, Stade de l'Ousse des Bois) ;
- Des équipements publics (hôpital F. Mitterrand).

### Les canaux de la basse ville

Depuis la période médiévale, les canaux de l'Ousse puis de la dérivation du Gave au XIX<sup>e</sup> siècle ont permis de développer l'activité artisanale et industrielle dans la basse ville. Ce réseau construit des canaux au pied de la terrasse du Gave restent des lieux où peuvent le mieux s'exprimer la continuité du chemin de l'eau et de son accompagnement végétal : ils forment un motif paysager puissant caractéristique de ce quartier. L'aménagement des abords paysagers de l'Hôtel du Département a su en tirer parti.

39

### Le Hédas

La couverture du Hédas, ancienne, a fait disparaître en tant que cours d'eau.

En milieu urbain les berges de ces cours d'eau constituent des continuités vertes à conserver dans leur richesse et leur diversité : les trames vertes et bleues. Elles sont à préserver dans le document d'urbanisme, et à renforcer dans les futurs aménagements offrant une opportunité pour valoriser la présence de la nature en ville.





### **La forêt domaniale du Bastard.**

Ce vaste espace boisé d'environ 300 hectares est une forêt domaniale. Elle est située au nord de l'autoroute A 64. Elle était initialement composée de chênes sessiles et pédonculés, de châtaigniers, de pins sylvestres et diverses essences indigènes telles que le hêtre, le charme, le bouleau, le noisetier.

Les peuplements ont été enrichis d'essences exotiques telles que le chêne rouge d'Amérique, le Thuyas, le pin Laricio, le pin Weymouth et le tulipier principalement.

La forêt est classée en espaces boisés au PLU (E.B.C., art. L 130.1 du C.U.). Elle est située hors de la ZPPAUP.

### **Les espaces agricoles**

Dans son ensemble le territoire de Pau essentiellement urbain, comprend des espaces agricoles qui représentent près de 15 % de sa superficie communale.

### **Au nord et à l'est de la forêt de Bastard**

Le domaine de Bastard (cf. ci-dessus) est entouré d'espaces agricoles qui participent largement à l'effet de coupure verte et de respiration du nord de l'agglomération paloise. La structure et le caractère de ces espaces prolongent la structure des landes de Pont-Long.

### **Le « mitage » agricole dans l'espace urbain**

Le quart nord-est de la ville de Pau (quartiers Péboue et du Hameau) au nord du boulevard Tourasse, à l'est de l'avenue Catherine de Bourbon, est marqué par la présence de nombreuses petites parcelles agricoles résiduelles (culture de maïs, prairies pâturées) insérées dans le tissu urbain et protégées au PLU.

Dans des quartiers équipés, voués à l'urbanisation dans une conception plus dense, plus continue et moins étalées de la ville, ces espaces représentent des opportunités en termes de continuités vertes, de biodiversité, d'agriculture de proximité (maraîchage et jardins familiaux) d'îlots de fraîcheur, de perméabilité : ils représentent donc un enjeu environnemental dans le projet de Ville et le traitement des espaces publics (plantation d'alignement, mails, Parkway...).

La majorité de ces espaces se trouve au nord de l'A 64, et pour une petite partie au sud est. Ils sont situés hors de la ZPPAUP.



*Le parc de la villa Beaumont et ses plantations. Carte postale début XX<sup>e</sup> siècle, Source [www.delcampe.net](http://www.delcampe.net)*



*Le parc Lawrence et ses plantations.*



*Vue du quartier Dufau—Tourasse et son accompagnement végétal, les plantations du Parkway Deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. ©Ville de Pau, Marc Heller 2013.*

## B.2.3 Occupations végétales en milieu urbain : une histoire originale

Les occupations végétales en milieu urbain à Pau sont anciennes, nombreuses et variées. Les éléments ci-après en évoquent les principales étapes qui ont conduit à construire ce caractère de « Pau-Ville jardin ».

### Les parcs et jardins du château

Sous le règne d'Henry II de Navarre puis de Jeanne d'Albret, Pau devenue ville royale, réaménage sa forteresse médiévale. Les jardins agrandis et transformés en espace d'agrément sont alors réputés les plus beaux d'Europe. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce vaste ensemble imprime sa structure dans l'extension urbaine. De leur disposition générale subsistent aujourd'hui un petit jardin sur la terrasse sud du château, la Basse Plante et le parc à l'ouest, qui constitue un espace naturel d'importance dans la ville, les tracés urbains des grandes voies et des places (Gramont, Verdun).

### Les parcs et jardins des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

L'avènement du de l'ère touristique de la station climatique de Pau fin XIX<sup>e</sup> début XX<sup>e</sup> siècle, est marqué par l'aménagement de grands parcs d'agrément arborés : en 1898, le Parc Beaumont accompagne le palais d'hiver (casino), et le parc Juhanto au début du XX<sup>e</sup> siècle enrichit l'espace touristique du boulevard des Pyrénées.

La présence d'une *Gentry* anglaise férue de sport hippique et de chasse à courre va susciter la création d'un hippodrome, d'un golf (commune riveraine de Billères) qui constituent autant d'espaces verts insérés dans le tissu urbain du secteur palois, déjà caractérisé par la présence des haras (commune riveraine de Gelos)

Dans le même temps, de nombreuses villas luxueuses accompagnées de leurs vastes parcs et jardins se construisent dans tous les environs de Pau, et notamment le long de la nouvelle avenue Trespoey où elles sont protégées au titre des Monuments Historiques. Le parc de la villa Lawrence avec ses essences exotiques constitue un espace végétal d'importance au cœur du tissu urbain. Ce jardin public est l'espace naturel le plus visité à Pau avec le Parc Beaumont.

### Les espaces végétaux des grands ensembles de l'après guerre

Après la seconde guerre mondiale, les espaces verts des grands ensembles de logements du quartier Saragosse, du parc de l'hôpital, de l'université et du grand axe de Pau jusqu'à l'échangeur de l'A 64 sont conçus dans un cadre paysager.

La figure du « Parkway » (corridor paysager boisé) du nord (sortie de l'A 64) à l'entrée sud du cœur ancien se met en place et constitue un motif réutilisé dans toutes les voies pénétrantes de l'agglomération. Associé aux vues sur les Pyrénées ces perspectives contribuent à construire une image forte de la qualité environnementale et paysagère du site palois.

### Les occupations végétales en milieu urbain : un art de faire la ville. 43

Dans cette continuité historique, à ces grands ensembles s'ajoutent de nombreux aménagements : les alignements plantés, les allées cavalières, les squares et jardins publics, les jardins privés...qui constituent pour la ville :

- Sa qualité environnementale qu'il convient de protéger et de promouvoir,
- Son patrimoine paysager, à valoriser.

Les « motifs » que représentent ces espaces et jardins sont développés ci après.





Palmeraie (Jardin Johanto) et le bois Louis en second plan.

Le revers paysagé au niveau de l'avenue Nito.



Pau, vue générale . Fin XIX e. Le château, le revers, le bois Louis.. Collection dessins du château. Cote : Inv\_P\_2003\_2\_1.



Les espaces boisés du revers : 1. Palmeraie, jardin Johanto ; 2. Bois Louis ; 3. terrasses et versants de l'avenue du Stade Nautique

## B.2.4 Le motif du revers paysager, palmeraie et bois Louis

Le motif paysager du revers boisé avec ses vues ouvertes sur le paysage du coteau et des sommets pyrénéens est lié à la topographie même du site de Pau. Planté d'essences exotiques et aménagé dès le XIX<sup>e</sup> siècle (sentier, mur de soutènement, funiculaire), ce site conserve néanmoins son aspect de grand élément naturel et permet une découverte spectaculaire par le sud du site de Pau. Son aspect naturel offre un saisissant contraste avec le front bâti du boulevard des Pyrénées.

Le revers est occupé par plusieurs espaces naturels :

### 1. La Palmeraie ou « Parc Johanto »

Le végétal y révèle la topographie du site. Le revers paysagé au pied du boulevard des Pyrénées montre le rapport d'inscription de la ville sur l'éperon naturel grâce à un espace planté remarquable. L'aménagement du revers s'est fait en plusieurs étapes :

- 1896-98 : premières plantations de palmiers sur le talus du boulevard des Pyrénées, le long des Sentiers du Roy et de l'autre côté, le long de l'avenue Napoléon Bonaparte : rhododendrons, azalées, camélias, hortensias, graminées, phlox.
- 1925 : aménagement du talus entre la place Royale et l'église Saint-Martin par DECORGE en 1925 : palmiers, bananiers du Japon, araucaria du Chili, ginko biloba, agaves, yuccas, opuntias, ferocactus, mimosas, orme de Sibérie, zelcova carpinifolia.

### 2 Le Bois Louis : Le terrain du bois Louis

Ce terrain a été donné par Louis XIII aux Jésuites lors de la création de leur collège. Les premières plantations de « végétaux exotiques venant de Nice » sont mentionnées entre 1815 et 1817. Le bois Louis est transformé en parc avec des équipements sportifs en 1899.

### 3. Terrasses et versants de l'avenue du Stade Nautique :

Vers l'est les versants du revers de la terrasse se prolongent, en restant présents grâce à la déclivité dans l'urbanisation récente du quartier du stade nautique et des tours Nito.

Les espaces publics conservent un caractère paysager, prolongeant à l'Est le motif de belvédère.



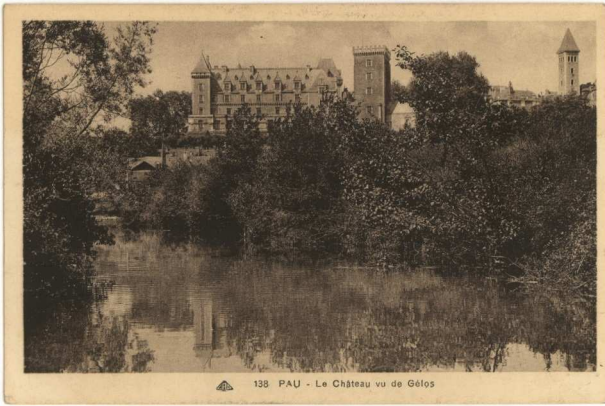


*Vues sur les Gave, paysage d'eau vive, ripisylves, ouvrages, perspectives urbaines*

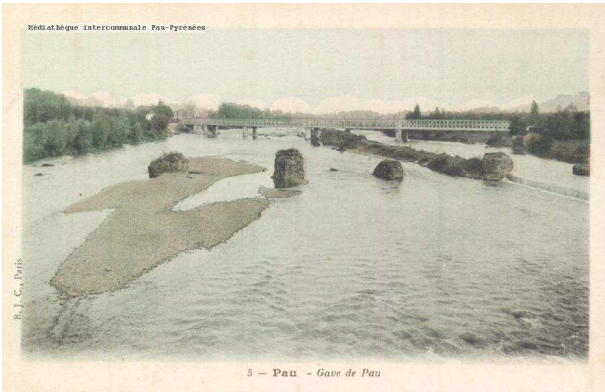




## B.2.5 Le motif du Gave



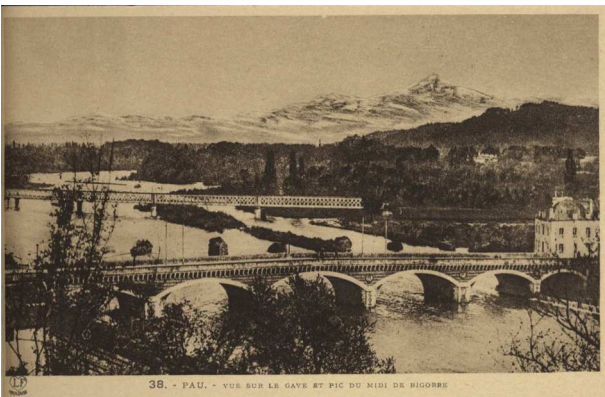
*Le Gave de Pau, le château vu de Gélos. Carte postale fin XIX e, ACCAP, cote 8Fi445-1-64.*



*Le Gave de Pau, ancien pont. Carte postale fin XIX e, PNRMAPP cote 2-103-3.*



*Le Gave de Pau, . Carte postale fin XIX e, ACCAP, cote 8Fi445-*



*Le Gave de Pau, ouvrages d'art, îles, arrière plan pyrénéen. Carte postale fin XIX e, PNRMAPP C-5-11.*

Le Gave de Pau fait l'objet du point de vue environnemental de reconnaissances et mesures de protection (cf. les autres chapitres du présent document)

Du point de vue paysager ce grand torrent pyrénéen offre des paysages naturels d'eaux vives. Ses berges sauvages accompagnées de ripisylve et ponctuées d'ouvrages d'art constituent en elles même des motifs pittoresques.

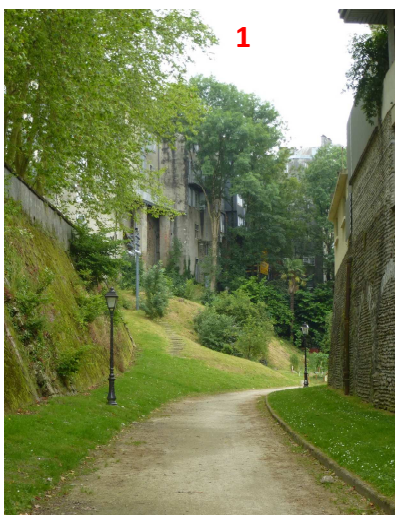
Dans son approche de la ville le Gave entre en dialogue avec le revers de la terrasse et le front bâti, façade de la Ville.

Les perspectives sont réciproques : du Gave vers la Ville et de la Ville vers le Gave et les coteaux. Le dialogue s'avère monumental, conjuguant l'architecture des immeubles, les grands monuments, le panorama des coteaux et des sommets pyrénéens.

L'iconographie ancienne à largement mis en avant ces caractères.

Aujourd'hui, le gave et ses berges sont au cœur des enjeux du projet urbain de la Ville au sein de l'agglomération.

Territoire en projet, il mérite—pour la partie limitée se trouvant sur le territoire communal—d'être intégré dans le SPR—AVAP , et mis en valeur sur la base de ses qualité reconnues.



*Le ravin du Hédas, pentes enherbées et arborées.*

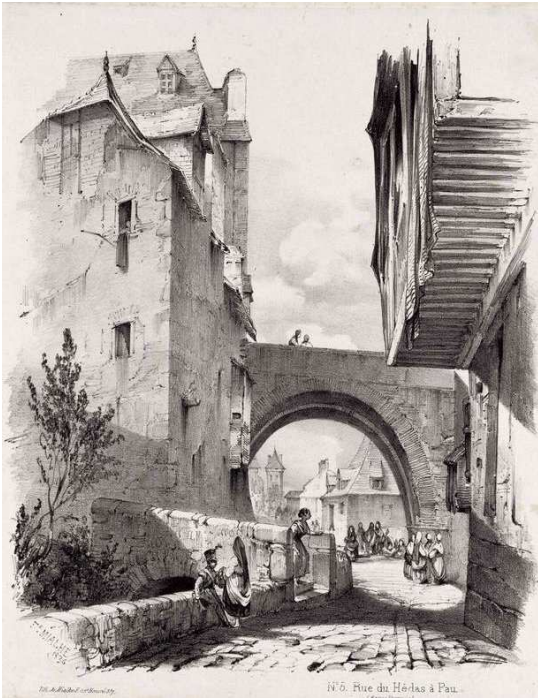


*Le registre des façades arrière sur le fossé du Hédas, : les bardages*



*Le fossé du Hédas vu depuis le pont de la rue Bordenave d'Abere, les bâti set le registre des façades arrière sur le Hédas : bardages: et galeries*





Rue du Hédas, 1836, Dessin ACAPP, M1521

Le ravin du Hédas constitue une structure naturelle très présente dans la topographie de Pau.

Participant du tissu urbain, ses pentes à pic sont encore par endroit enherbées et végétalisées, mais le plus souvent structurées par des murs de soutènement et des édifices qui ont conservé leur architecture ancienne.

Le dénivelé, la présence d'arbres de haute tige, l'échafaudage des constructions contribuent à maintenir en ce lieu un caractère particulier de paysage urbain, puissamment évocateur du vallon, des pentes de l'éperon du château et de la ville historique :

- Le vallon participe d'une limite et d'une charnière urbaine entre la vieille ancienne et ses premiers faubourgs, perceptible dans son paysage, ses cheminements anciens (ruelles et passages), ses ouvrages d'art
- Il fait le pendant de l'espace du Gave, dans un registre plus introverti, en détournant l'éperon historique,
- La nature des façades qui le bordent est celle de façades « arrière », reconnaissables plus particulièrement aux registres de galeries, de bardages d'ardoise, contrastant fortement avec
- Les fonds de jardins, la végétation du vallon participent d'une « coulée verte ».

La coupure topographique de ce ravin n'a jamais été totalement résolue du point de vue urbain, et les franchissements établis vers le nord, accompagnant le développement urbain dès les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont barré le vallon.

L'effacement du cours d'eau; et l'assainissement du lieu ont fait place à des espaces publics dévolus à la voiture dès que la géométrie des lieux s'y prêtait.

Le vallon du Hédas apparaît ainsi comme un espace de reconquête, de réintégration dans le fonctionnement urbain. Les études et projets en cours en font un espace de projet pour le SPR—AVAP.

Du point de vue patrimonial il s'agit d'un des espaces originaux de Pau, emblématique de son histoire, restant largement à mettre en valeur dans le fil de ses caractères architecturaux et paysagers.



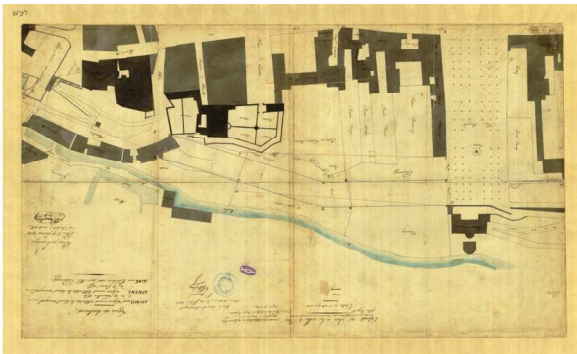
*Canal au niveau de la rue des Moulins et au niveau de la place de la Monnaie*



*Canal dans sa traversée des jardins du Conseil Général*



Immeubles sur le bord du Canal du Moulin. Dessin XIXe . PNRM, C3962(7)



Le tracé du Canal du Moulin. Plan extrait du plan de la ville dressé pour l'exécution du boulevard. Projet de construction entre la place et la propriété de Gontaut. 1855. ACAPP. Cote : 4Fi58.



Plan d'alignements de la ville de Pau avec révision en 1863, 10<sup>e</sup> feuille. A. Perret 1852. ACAPP. Cote : 4Fi160

Le cours de l'Ousse a permis au pied du château, dans la basse ville, d'alimenter un moulin dès la période médiévale, puis plus tard les ateliers de la Monnaie. Le bief s'est enrichi de la déviation des eaux du Gave au XIX<sup>e</sup> siècle pour devenir le Canal du Moulin sur lequel s'installent les brasseries Heid en 1852.

Ces espaces et structures caractérisent la basse ville, au pied immédiat de la terrasse sur laquelle elle est installée : ils forment une transition entre la terrasse urbaine et le lit majeur du Gave. Dans ces espaces l'eau est « approvoisée » pour les besoins de la ville.

Bordé d'un bâti ancien, alternant avec des cours, se conjuguant avec les versants et leurs boisements, ce quartier offre des ambiances où se conjuguent les thèmes et les caractères de l'eau, de la végétation et de l'architecture. Ces caractères ont servi de thèmes pour les aménagements des abords de l'hôtel du département.

Les architectures anciennes offrent notamment des galeries bardées de bois ou d'ardoise, dans le caractère des façades « arrières ».

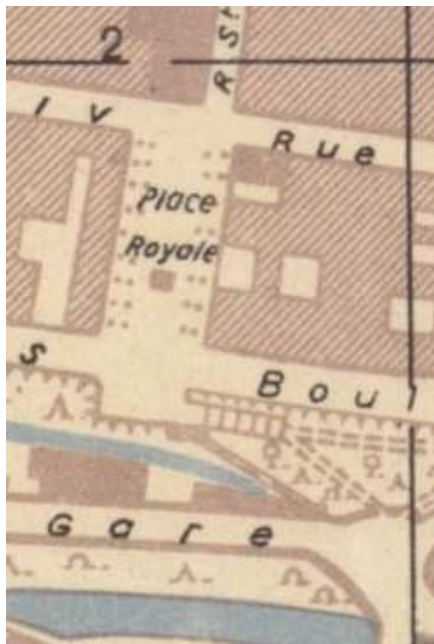
A l'ancienne entrée de ville, par la rue du Moulin, subsiste la porte de ville. Ce témoin reste à mettre en valeur, en même temps que les immeubles de la rue du Moulin fortement dégradés, qui font l'objet d'une étude de réhabilitation menée par la ville de Pau.

Plus généralement, la partie basse de la ville, dans le contexte de la reconquête et réhabilitation de l'espace du Gave (projet Rives du Gave) apparaît ainsi comme étant à la fois :

- Un espace paysager de valeur patrimoniale majeure,
- Un espace de projet urbain.

C'est à ce double titre qu'il peut apparaître dans le SPR—AVAP.



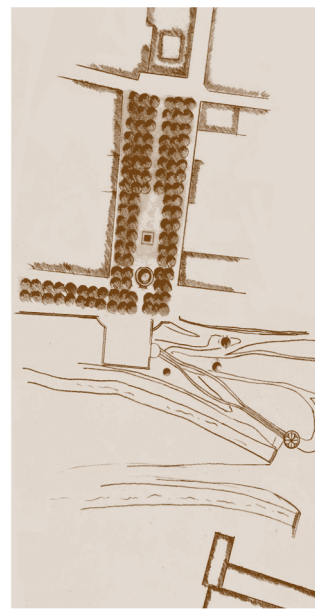
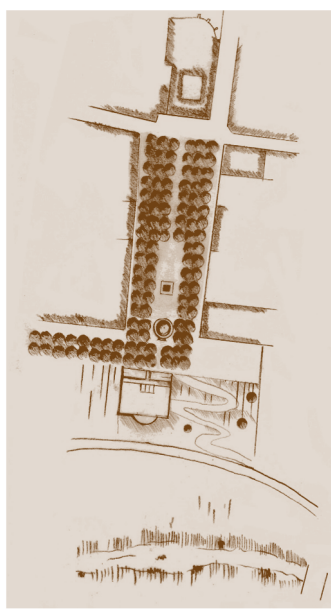
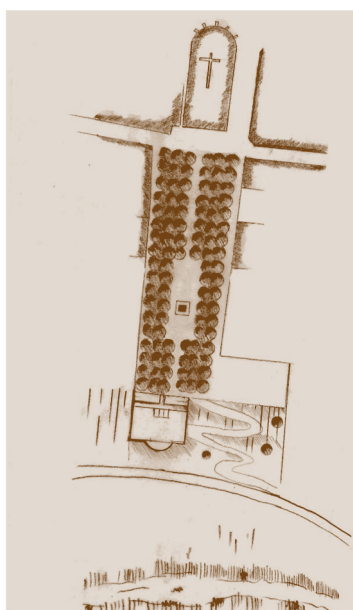
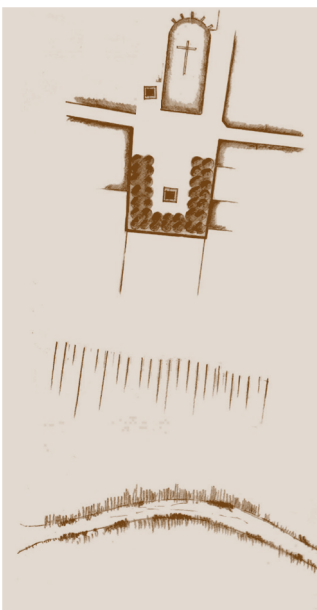


Fin XVIII e siècle, la place royale est clôturée au sud et tourne le dos aux Pyrénées. Plan de la ville de Pau et ses environs. 1774-1782. ACAPP. Cote : 220319

Milieu du XIX e siècle, La place est prolongée au sud et à l'Est, elle est plantée. Etablissement de bains, sentier aménagé dans la pente. Plan d'alignements de la ville de Pau avec révision en 1863, 9° feuille. A. Perret 1852.

Amorce du boulevard des Pyrénées avec le boulevard de Midi entre la place royale et le Château . Ville de Pau. Prolongement du Boulevard de midi. Mallier, 1890. ACAPP Cote : 220077.

Le boulevard des Pyrénées, la terrasse, le funiculaire. Stadtplan von PAU, 1943 ACAPP : 220346.



52



## B.2.8 Motif de la place plantée et réglée : la Place Royale

---

La place royale est créée en 1688 pour accueillir la statue équestre de Louis XIV. A l'origine la place aménagée sur les arrières de la ville est clôturée au sud et tourne le dos aux Pyrénées. En 1808 Napoléon Bonaparte ordonne par décret le prolongement de la place au Sud-Est et l'aménagement d'une promenade au sud-est ouvrant sur le panorama pyrénéen.

Durant toute la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, les aménagements se succèdent : plantations, sécurisation et soutènement du ravin, aménagement d'un sentier dans la pente et canalisation des eaux pluviales, création d'un établissement de bain inscrit dans la pente ( Pavillon des Arts) pour ne pas occulter la vue sur le panorama, création d'un théâtre, Le site devient vite le lieu privilégié de promenade et d'ostentation des élégances de la gentry hivernant à Pau.

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par la prolongation en deux étapes de la promenade créée au sud. Ces travaux aboutissent dans les années 1890 et forment l'actuel boulevard des Pyrénées conçu comme une promenade en balcon sur le panorama reliant le château au palais Beaumont et son parc récemment acquis et aménagé en palais d'hiver par la municipalité. La place royale avec son kiosque en constituent le centre.

Durant cette période de grands hôtels et palaces se construisent en bordure de la place et du nouveau boulevard en formant le cadre architectural.

Les derniers aménagements interviennent à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle avec la construction d'une terrasse qui couronne le toit du Pavillon des Arts et prolonge encore peu plus la place Royale au sud. En 1908, un funiculaire relie la terrasse à la gare qui déverse son flot d'hivernants à Pau depuis les années 1865. La place royale a longtemps constitué le plus grand espace public de la ville.

Cet espace remarquable offre le motif paysager des grands alignements de plantations ordonnées de tilleuls taillés en rideau en dialogue avec le cadre architectural des grands hôtels du XIX<sup>e</sup> siècle qui la bordent.

*Eléments extraits de : Etude Documentaire, analyse de l'évolution historique de la Place Royale, Programme Européen ParkAtlantic / Mission Pau Ville Jardin Ville Nature/ Atelier LAVIGNE. 2014*







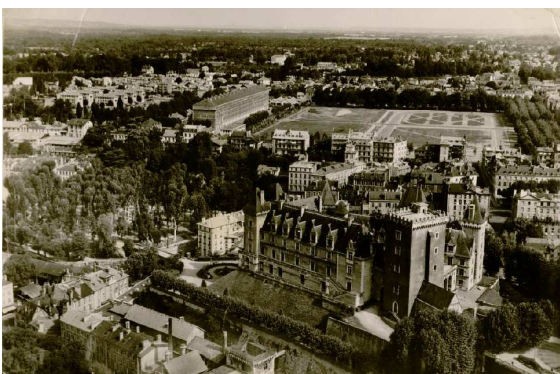
## B.2.9 Motif du grand pré commun, le « padouen » de la Place de Verdun



Plan de la ville de Pau et ses environs. Détail des jardins de la Haute Plante. 1774-1782. Patrimoine numérisé, réseau de médiathèques de l'agglomération de Pau Pyrénées. Cote : 220319



Ville de Pau Place de Verdun. Carte postale, dernier quart XIX e. Patrimoine numérisé, réseau de médiathèques de l'agglomération de Pau Pyrénées. Cote : CP\_p-verdun\_8-044-1-R



Ville de Pau vue aérienne 1<sup>o</sup> moitié XX e siècle. Le château, la base plante, Verdun. ACAPP. Cote : 1Fi24

A l'origine occupée par une vaste zone marécageuse, la place de Verdun fut achetée au moyen âge par le syndicat des bergers de la vallée d'Ossau qui y faisaient paître leurs troupeaux pendant la transhumance vers la grande lande du nord de la Gascogne et les foires de Gironde. Sous l'impulsion d'Henri d'Albret cette zone devint au XVI<sup>e</sup> siècle l'un des jardins royaux du château de Pau avant de tomber peu à peu en déshérence au XVII<sup>e</sup> siècle. Tombée en jachère, elle servit de nouveau de grand pré commun où les bergers faisaient halte pour sur les chemins de transhumance et accueillit jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle la plus importante foire aux bestiaux du Béarn.

Sous la restauration avec l'installation de la caserne Bernadotte elle servit de champ de manœuvre et d'entraînement militaire.

Aujourd'hui la place de Verdun -l'une des plus grande place de France- est de nouveau un espace collectif occupé par le stationnement mais aussi ponctuellement par les foires aux manèges, cirques, défilés du 14 juillet et arrivées du tour de France. Le long de la caserne Bernadotte se trouvent des terrains de sport et des aires de jeux pour enfants. La place de Verdun porte en elle la mémoire du grand champ de foire. Les mails qui l'encadrent sont à sa mesure : ils « tiennent » un rapport particulier avec les façades des immeubles et renforcent l'ouverture des espaces centraux et des grandes pelouses.

1



56

1

2

3

4

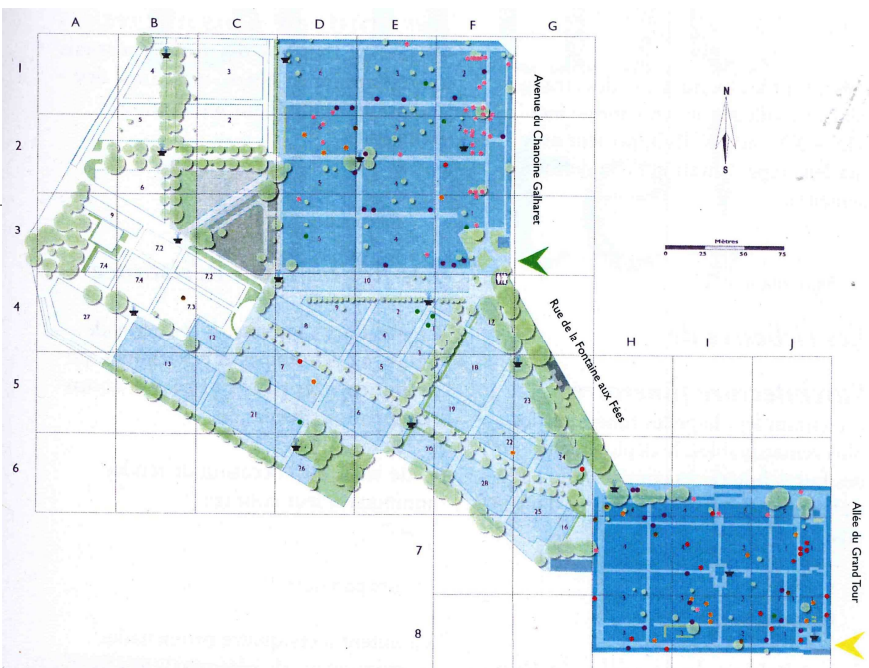
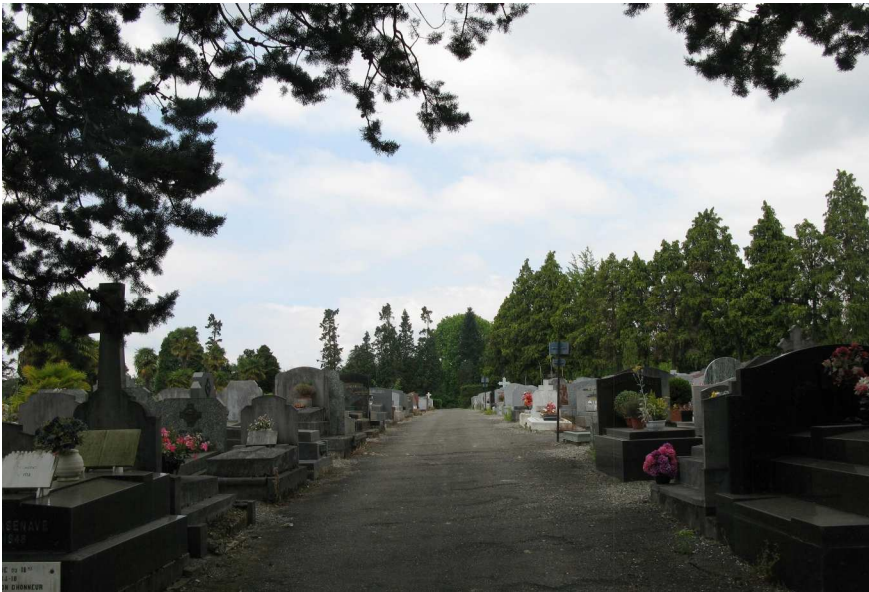
5

## B.2.10 Motif des jardins publics et des squares

---

1. **Place Albert 1<sup>er</sup>**
2. **Place d'Aragon et boulevard d'Aragon** : composition en massif pour la place d'Aragon et alignement plantés pour le boulevard.
3. **Place de la Libération**
4. **Square Saint-Martin** : arbres remarquables associés à un végétal en sol. Les premiers palmiers sont plantés en 1874 avec pour la première fois introduction de la variété *Trachycarpus fortunei* dans le sud-ouest.
5. **Jardin de l'Hôtel du Département** : Massifs végétaux organisés autour de bassins et canaux rectilignes qui se succèdent et se déversent les uns dans les autres jusqu'au canal Heid. Réalisation Cabinet Philippe-Charles DUBOIS et associé.





Plan du cimetière paysagé.  
Livret de visite VPAH.

## **B.2.11 Motif du cimetière paysagé**

---

Le cimetière urbain de Pau a été établi sur l'ancienne châtaigneraie du la Haute Plante des jardins du château. Son installation définitive date de 1800, il est agrandi à plusieurs reprises au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle et occupe aujourd'hui une surface de 9.8 hectares. Plusieurs ambiances se déclinent selon les carrés du cimetière. Avec ses plantations de grands arbres, il constitue un espace végétal paysagé au cœur du tissu urbain.





Le jardin de la terrasse sud



La Basse Plante



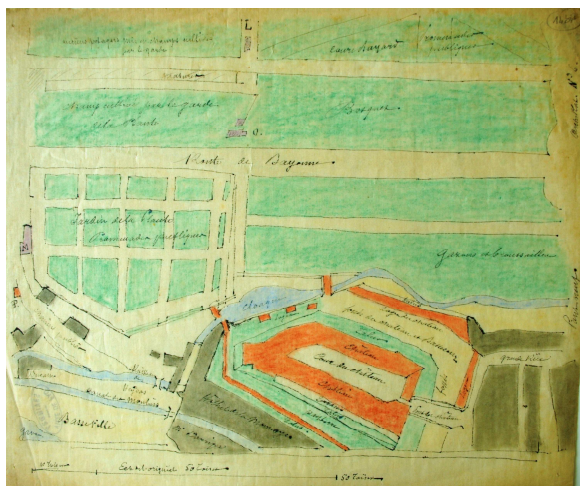
Le Parc Royal



Illustrations : l'étude Parkatlantik, CRP Consulting, novembre 2001

1	Domaine National du Château	
2	Parc du Château	
3	Parc Royal	Jardins du Roi
4	Basse Plante	

## B.2.12 Le motif du jardin royal, la basse Plante



Le château et ses environs, 1825. Source ACAPP, Cote : JJ10

### Les jardins du château

Les jardins du château sont aménagés dès la fin du moyen-âge au pied du château et sur le promontoire effilé qui domine le Gave, au-delà du Hédas. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle les jardins sont progressivement investis par la ville (Caserne Bernadotte sur l'emplacement du verger de la Haute Plante et place Grammont aménagée sur les parterres de la vigne). Aujourd'hui, le parc est l'espace de nature le plus visité de Pau avec le parc Beaumont. Le site est menacé par un vieillissement important. L'éclaircissement et la restauration des espaces forestiers constituent depuis plusieurs années un chantier aux tranches multiples auquel est associé la reconstitution des sols et des rigoles de recueil d'eau de pluie afin de lutter contre l'effet de sape.

La gestion des arbres qui occupent la partie basse du parc est un aspect important de l'entretien du site. Sur cet espace très ombragé et humide, les arbres poussent beaucoup et très en hauteur risquant l'abattage lors des coups de vents.

La Basse Plante, qui fait l'articulation entre la ville basse, le château et le parc, est un mail remarquable, composé d'alignements de platanes, tilleuls et marronniers sur un dessin en étoile. Leur taille en rideau et en marquise permet de préserver les vues sur le panorama pyrénéen. Le jardin présente également un beau massif de topiaires de buis et d'if. (Site Classé du Grand parc du château et protégé par l'arrêté de classement MH du *Domaine national du château de Pau ou château d'Henri IV* (2004)

*Éléments extraits de l'étude Parkatlantik, CRP Consulting, novembre 2001*





2

1

3

4

## B.2.13 Le motif des parcs des grandes villas

---

La villégiature anglaise à Pau au XIX<sup>e</sup> siècle se traduit par l'apparition de villas implantées dans de grandes parcelles agricoles à l'écart du bourg. Ce type d'habitation qui induit un mode de vie inspiré par l'idéal antique tout autant que par une quête hédoniste de retour à la campagne fait son apparition en Grande Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il exprime une manière de vivre romantique, proche de la nature mais pas trop éloignée de la mondanité urbaine, en s'inscrivant dans d'immenses parcs paysagés. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Pau et sa banlieue se couvrent de villas, trois cent vingt cinq dont cent trente cinq sur le territoire urbain. Aujourd'hui seules quelques unes d'entre elles subsistent, la plupart ayant été démolies et leur parc divisé en lotissements.

Deux de ces villas et parcs aujourd'hui préservés dans le domaine public ont une qualité et des proportions exceptionnelles :

### 1. Parc de la Villa Beaumont

Le vaste domaine de Beaumont est conçu sous le premier empire au sud du parc du Lycée comme un vaste domaine de 11 ha descendant jusqu'à la route de Bizanos. Il constitue alors une barrière verte qui isole le centre ville des quartiers qui commencent à se développer à l'Est. Le parc est planté de : séquoias, cyprès chauve, catalpa, paulownia, arcarias, magnolia, platane, tulipier, sophora tortueux, cèdres de l'Himalaya, arbres de judée, platanes, cèdres pleureurs mais aussi flopre pyrénéenne...

### 2. Parc de la villa Lawrance

La villa est construite en 1840 en pleine campagne. Elle est aujourd'hui englobée dans le tissu urbain sur lequel son grand parc de 3 ha ouvre largement. On y trouve notamment cèdres de l'Atlas et du Liban, pelouses, chênes phellos, séquoias, liquidambers, rhododendrons...

### 3. Parc de la Villa Saint Basil's

Le parc offre deux visions opposées de l'art des jardins avec un jardin à l'anglaise côté rue et un jardin ordonné avec des parterres à la française à l'arrière

### 4. Parc de la villa Bosquet (Square Besson)

Grands séquoia sempervirens bicentenaires

La composition de ces parcs st faite dans l'esprit paysager avec :

- boisement de lisière pour créer des pelouses ou des clairières au cœur du parc
- organisation des plantations d'arbres (en groupe, en taille...) pour tenir des vues vers le grand paysage,
- traitement de séquences d'entrée vers la villa et mise en scène de ces parcours avec un traitement parfois fleuri aux abords de celle-ci.





1. Rue Gaston Phoébus, villas petites et moyennes avec leur jardins.

1

## **B.2.14 Le motif des jardins des villas petites et moyennes**

Des quartiers de villas se sont développés au nord de la place de Verdun et à l'ouest de de la ville ancienne. Moyennes ou petites, ces villas s'accompagnent de jardins, véritables petits parcs lorsque la taille de la parcelle est généreuse. Le motif du jardin de « devant » lorsqu'il se répète sur des rues entières donne à l'espace public un caractère fort et singulier participant à l'image jardinée de la ville.

Le traitement architectural clôtures répond au programme architectural de la villa. Le portail et les clôtures sont des éléments liés tout autant au jardin qu'à l'espace public.

Les jardins et les éléments d'architecture qui y sont associés relèvent d'un grand intérêt patrimonial. Ils ont été déjà partiellement identifiés dans la ZPPAUP et sont à valoriser et préserver dans le SPR—AVAP.





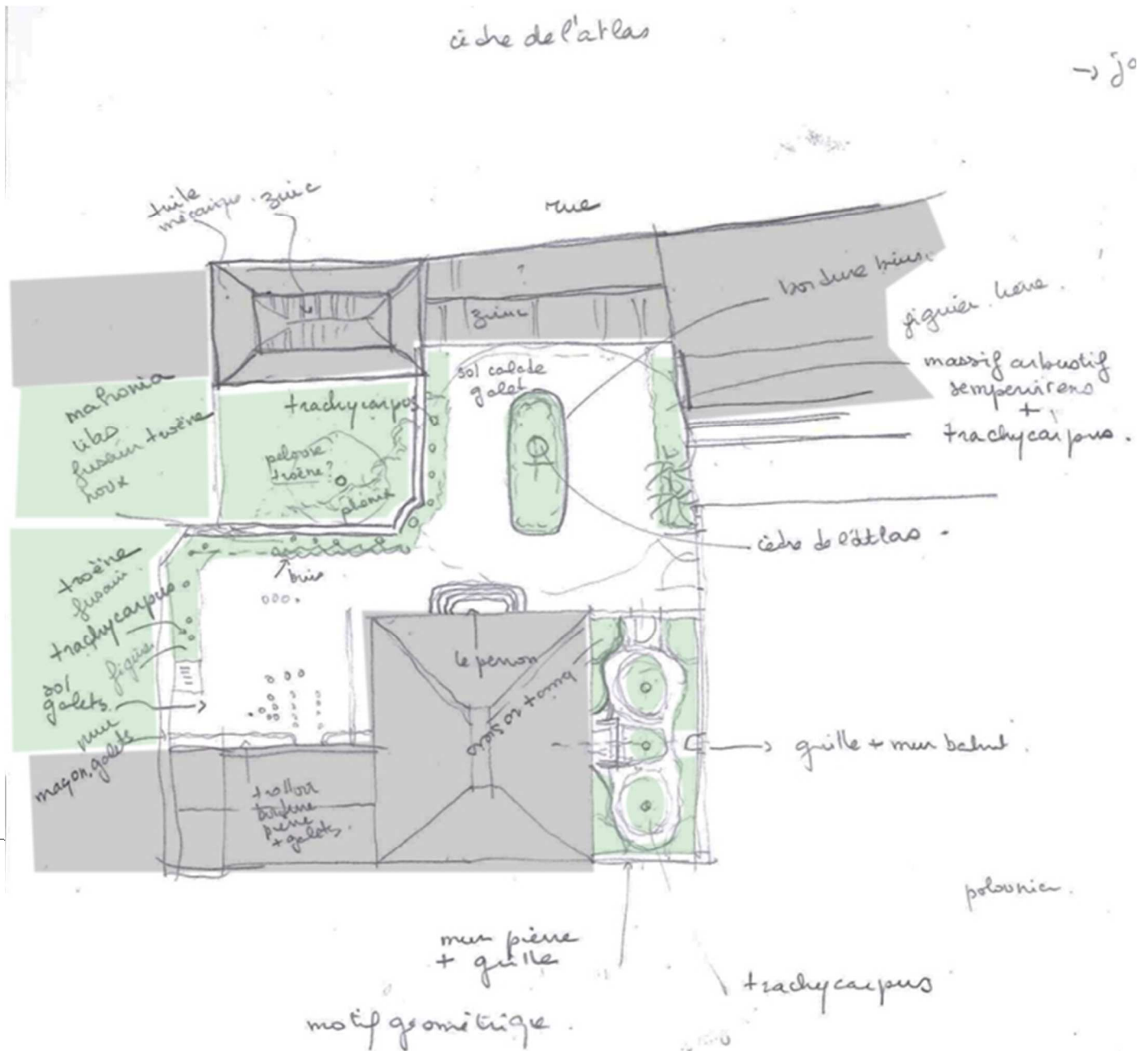
Perception des jardins au cœur des îlots



Maison de la rue Tran vue arrière depuis le vallon du Hédas,



Rue Tran, la cour intérieure



## B.2.15 Le motif des jardins des cœurs d'îlots et de la cour jardin



Les jardins de cœur d'îlots : Bosquet, Barbanègre, Lamothe. Source Géoportail.



La cour jardin de la demeure urbaine. Rue Tran, Source Géoportail.

Plusieurs types de jardins occupent le cœur du tissu bâti et contribuent à former des continuités végétales..

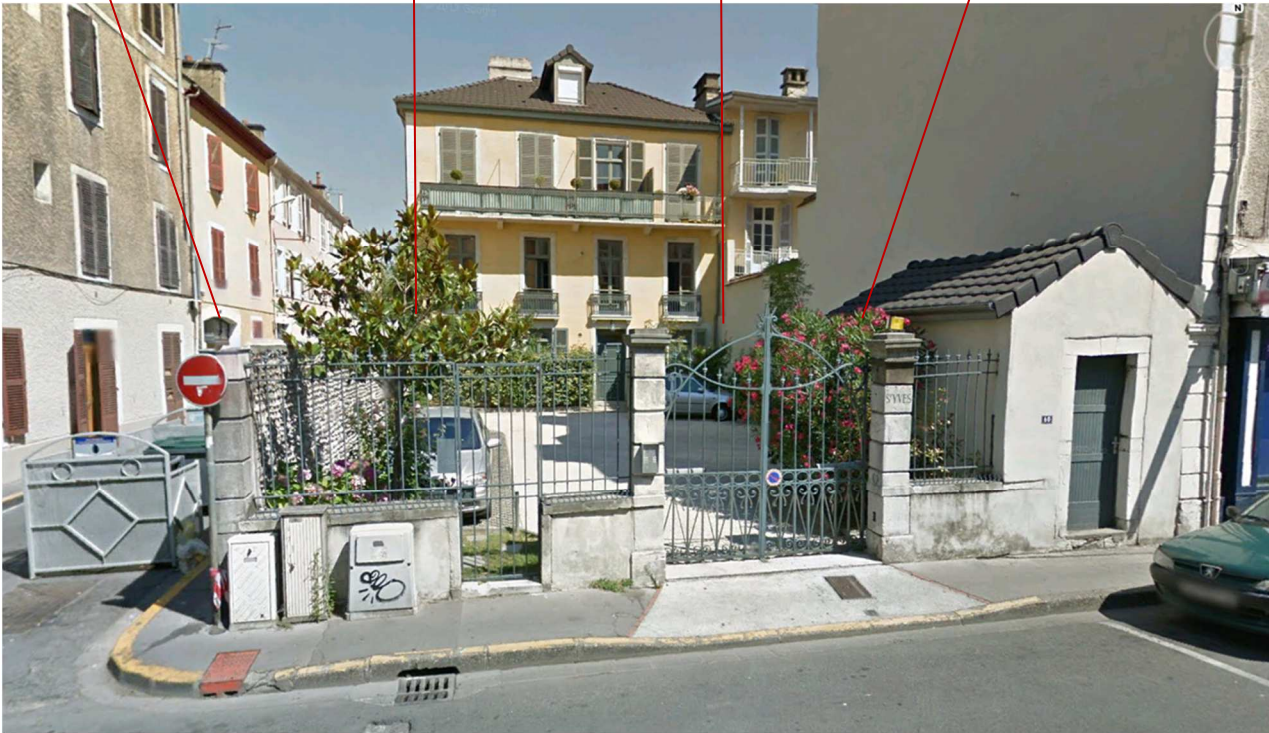
- **Les jardins dans les cœurs d'îlots (1)** sont peu nombreux, généralement peu perceptibles des espaces publics mais ont un rôle de régulateur (exemple des îlots Montpezat, Orléans, Faget de Baure, Carreau...). On les trouve soit en limite de l'espace public, selon la transparence des éléments de clôture, soit en cœur d'îlots. Ce sont des jardins d'agrément ou des cours plantées, ils sont composés et mettent en œuvre des matériaux de sol (calades sur lits de sable) qui assurent la perméabilité des sols. Cette typologie caractéristique de Pau revêt une valeur patrimoniale en même temps qu'elle offre des espaces de respiration dans le tissu urbain minéralisé. En outre, ils ont une fonction de régulation climatique et hydrique. Ces espaces sont utilisés pour le stationnement et/ou comme espace de la collectivité. Leur palette végétale articule strate herbacée, arbustive et arborée :
  - Arbustes : fusain, laurier palme, troène, mahonias
  - Arbres : petit fruitier, trachycarpus..., jusqu'au cèdre, selon la taille de la parcelle.
- **La cour jardin des demeures urbaines**

Ces jardins sont attachés à une architecture, une histoire singulière et une position dans la ville. Ils peuvent occuper deux positions :

- Ils prennent place sur le devant de la maison (2) protégés par un mur de clôture ou une grille et des ouvrages de clôture sur l'espace public. Ils sont associés à l'architecture de la façade et sont visibles de l'espace public.
- Ils prennent place dans la cour intérieure (3) qui dessert et organise les fonctions de la demeure. Leur découverte se fait passé l'effet de seuil de la porte cochère qui ouvre sur la cour et ils sont associés à des matériaux de sols soignés (calade d'usage et caniveaux en galet).
- Les palettes végétales des cours intérieures et extérieures sont hiérarchisées. Elles mettent en avant un souci ornemental, dans les parties les plus publiques, et peuvent rester sur un registre d'agrément ou de maraichage pour les parties intérieures plus privées.



Mur maçonné en galets Un arbre d'accompagnement Mur de clôture avec grille Végétal d'accompagnement



Murs de clôture assurant la continuité urbaine



Portails, dispositifs de clôture, détails



Sols pavés (calades)



### **B.3.16 Les éléments d'architecture associés aux paysages des jardins de cœur d'îlot**

Des éléments d'architecture de facture soignée sont associés aux paysages des jardins des villas et des jardins et cours jardins des cœurs d'îlots : une clôture bâtie et/ou grille en ferronnerie, portail ; une architecture spécifique, « non urbaine » éclectique dans ses formes et matériaux ; la place pour un ou plusieurs arbres remarquables, de collection ou d'exception. Le jardin et les éléments d'architecture forment un tout paysager indissociable.

Les mises en œuvre architecturées de ces clôtures participent au programme architectural de l'ensemble villa ou immeuble + jardin ou cour.

#### **La cour intérieure :**

- Sols, calades décoratives ou d'usage et fils d'eau en galets
- Ouvrages sculptés, statuaire, décors

#### **Le jardin ou la cour sur rue :**

- Murs de clôture, enduits ou en galets enduits à pierre rase, couronnés en bâtière ou par un chaperon de pierre de taille
- Murs bahuts surmonté d'une grille ou d'une clôture en panneaux pleins métalliques et portillons
- Portail en grille ou en panneaux pleins métalliques, encadrés par des piliers en pierre de taille



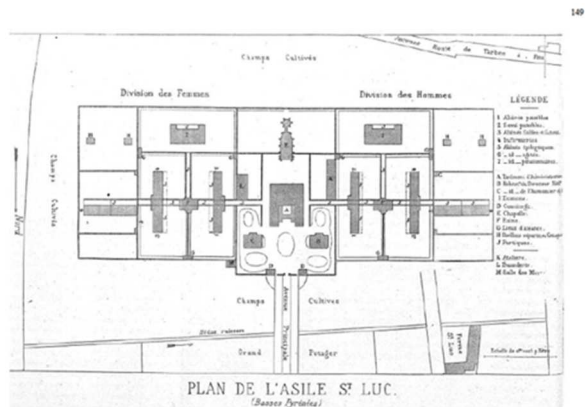


Hô Hôpital Saint-Luc vue aérienne, source Géoportail





## B.2.17 Le motif de l'architecture hospitalière : l'hôpital Saint-Luc



Plan de l'hôpital Saint-Luc, 1933. Source : Archives de l'Hôpital Saint-Luc.



Allée plantée de l'hôpital Saint-Luc. Carte postale ancienne. Source : [psychiatrie.histoire.free.fr](http://psychiatrie.histoire.free.fr)

La construction de l'Hôpital psychiatrique Saint-Luc en 1865 répond aux préoccupations aliénistes et hygiénistes qui avaient alors cours : l'air, le soleil, l'espace naturel sont perçus comme autant de moyens d'améliorer les chances de guérison des patients.

Le plan de l'hôpital n'est pas établi sur une typologie exemplaire. L'établissement s'est constitué progressivement durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle par la construction de plusieurs ailes répondant à des besoins croissants d'accueil. En 1880, la renommée grandissante de l'hôpital et de ses aliénistes autant que celle des vertus curatives du climat de Pau amènent à y construire un ensemble de somptueuses villas réservées aux plus riches payants. Les unités éparpillées sur le domaine sont reliées par de larges avenues plantées tandis que de nombreux bosquets et un square permettent aux patients de se promener en jouissant des vertus du climat et d'une nature recrée.

Les plantations ordonnées, les massifs et les bosquets sont autant de motifs structurants d'un paysage lié à l'histoire de Pau et plus généralement de la psychiatrie et de la philosophie morale au XIX<sup>e</sup> siècle.





Les plantations qui accompagnent la résidence de la Croix du Prince dans l'environnement des parcs des villas du XIX e siècle. Plan de l'AVAP-SPR, At. LAVIGNE.



Vue du quartier Dufau—Tourasse, le quartier Saragosse. ©Ville de Pau, Marc Heller 2013

## **B.2.18 Le motif des jardins résidentiels du XX<sup>e</sup> siècle**

Dans les années 1970, une partie des opérations de construction développe le modèle d'un immeuble collectif implanté sur une parcelle jardinée et paysagée ouverte la plupart du temps au public.

Il peut aussi bien s'agir de copropriétés que de logement social collectif.

Même si ce mouvement d'urbanisation a banalisé la condition du paysage en le traduisant en « espace vert », des qualités dans le choix des essences, des motifs, contribuent à l'attention que ces espaces peuvent susciter.

Lorsque les jardins n'ont pas été « résidentialisés », ils offrent dans le tissu de la ville de réelles respirations et pauses paysagères car leurs plantations arrivent aujourd'hui à des développements intéressants.





*Les alignements remarquables du boulevard de ceinture Alsace-Lorraine, Les arbres taillés en rideau .*



*Les plantations de l'avenue Jean Biray*

*Les alignements remarquables de (l'avenue Jean Biray*

**1**

**3**

**2**

## B.2.19 le motif des Boulevard plantés

---

Plusieurs rues et boulevards de Pau sont accompagnés d'alignements plantés qui sont de nature et d'histoire différente

### **Avenue Jean Biray .**

2 e moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plantations ordonnées qui accompagnent le boulevard de liaison de la route de Bayonne à Toulouse

### **Boulevard Alsace Lorraine**

2e moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plantation ordonnées taillées en rideau qui accompagnent la création d'un boulevard de ceinture au nord de la ville. Le boulevard a longtemps marqué une limite de l'urbanisation de la ville. Les plantations forment un rideau qui accentue l'effet de « grande douve » de la ville.





*Les allée cavalières de Morlaàs*



*Les alignements remarquables de (l'avenue Jean Biray*

**1**

## B.2.20 Le motif des allées plantées du grand maîl : les allées de Morlaàs

---

Plusieurs rues et boulevards de Pau sont accompagnés d'alignements plantés qui sont de nature et d'histoire différente

### **Avenue Jean Biray .**

2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plantations ordonnées qui accompagnent le boulevard de liaison de la route de Bayonne à Toulouse

### **Boulevard Alsace Lorraine**

2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plantation ordonnées taillées en rideau qui accompagnent la création d'un boulevard de ceinture au nord de la ville

### **Les allées de Morlaàs**

Les allées de Morlaàs sont le vestige d'un bois communal dont les origines remontent probablement aux origines de la cité. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les édiles municipaux y aménagent une promenade plantée de 1.5 km avec contre-allées bordées de fossés avant que n'y soit créée une allée cavalière au XIX<sup>e</sup> siècle.





*Place réglée de Grammont*



*Place de la Monnaie*

## B.2.21 le motif de la place-carrefour plantée

---

### **Place Grammont**

La place de Grammont créée pour articuler les grandes routes de Toulouse Bayonne et Bordeaux– Espagne a été conçue comme un ensemble architectural aux façades réglées. Les plantations tardives et mal maîtrisées occultent aujourd'hui la composition et le paysage architectural de cette place d'entrée de ville

### **Place de la monnaie**

Ancien espace de la communauté (rassemblement des troupeaux au débouché du franchissement du Gave lors des transhumances ossaloises et lice de duels ) devenu place d'articulation des routes de Toulouse- Bayonne et Bordeaux. Cette place carrefour plantée est de forme régulière et présente un espace central dégagé des circulations





Jardipotes avenue du Stade Nautique





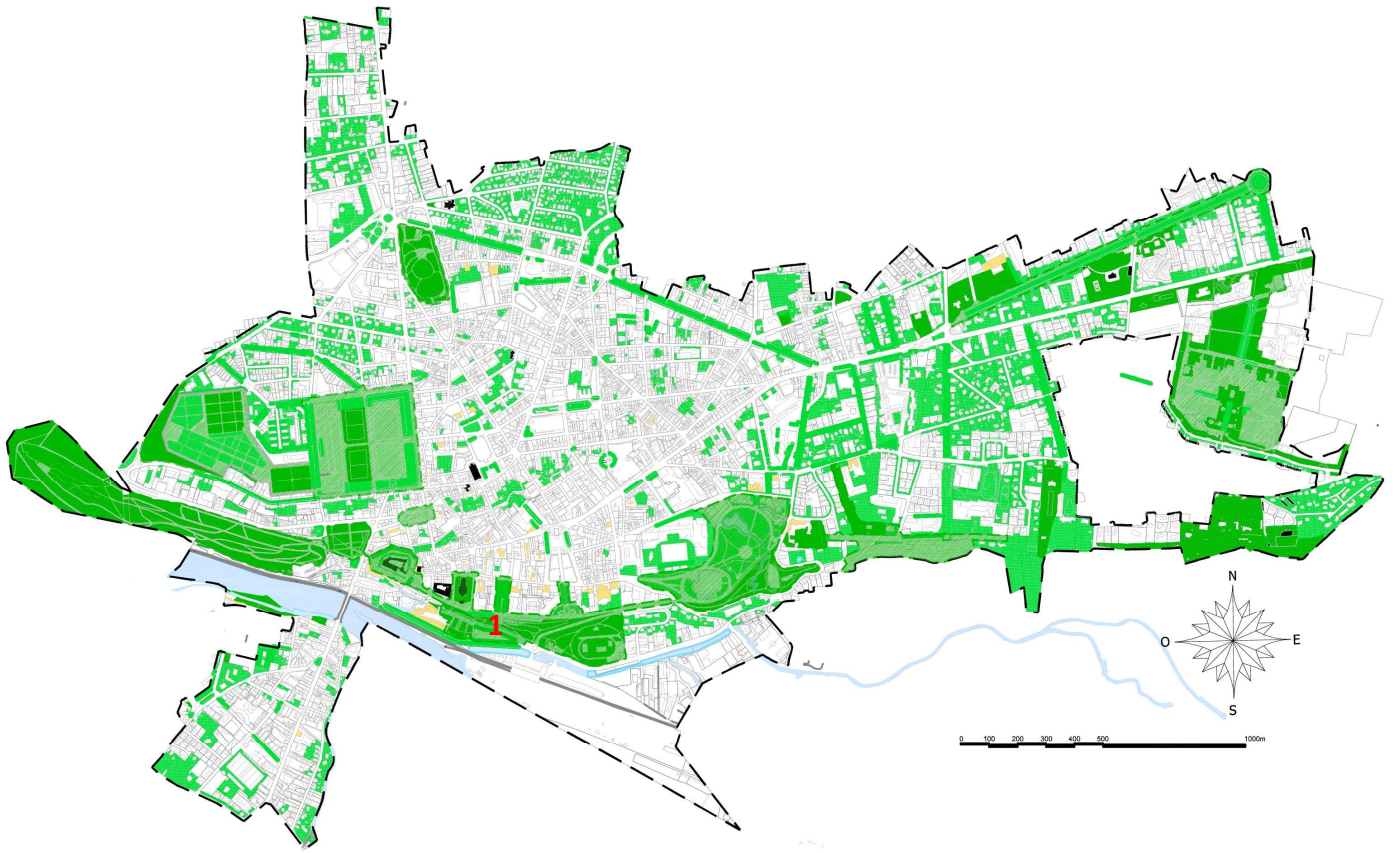
## B.2.22 le motif des jardins familiaux

---

Les jardins familiaux partagés constituent un espace d'intérêt paysager et environnemental dans le tissu urbain. Ils remplissent également une fonction nourricière et sociale et peuvent être développés sur des terrains en déshérence ou des interstices urbains. Des jardins ouvriers, familiaux existent également à Pau.

Ces jardins répondent à une tendance à développer de nouveaux types de jardins autour du besoin de nature en ville qui laisse une opportunité pour réfléchir à de nouveaux programmes et types d'espaces dans les aménagements de la ville à venir.





La ville présente une très grande étendue et continuité d'espaces paysagés :

- Espaces publics,
- Espaces privés de différents types :

### **Les motifs paysagers de l'espace privé**

- Les jardins de cœur d'îlot
- La cour et le jardin de la demeure urbaine
- Les parcs et jardins des villas
- La cité jardin comme modèle (Hôpital Saint-Luc)
- Les espaces verts résidentiels
- Les jardins familiaux

A ceci s'ajoute le dialogue entre les espaces naturels (ripisylves, revers boisés...) et des espaces cultivés (jardins des villas, places ordonnées...).

### **Enjeux pour le SPR—AVAP :**

- Reconnaître ces différents motifs,
- hiérarchiser ces caractères pour une prise en compte en termes de protection, de valorisation de projet





*Un ensemble de grands espaces publics, identifiables qu'il est nécessaire de considérer à la fois dans leur ensemble et à la fois dans le caractère singulier de chaque espace. Carte proposée à la CLAVAP n°3 (13 février 2014)*

*A - Revers naturel boisé : espace naturel, essence mélangée, port libre*

*B- Cimetière urbain, cimetière paysager, enclos, allées, sols perméables, architecture funéraire*

*C- Place de Verdun et ses casernes, grand podouven planté, essences végétales – arbres de haute tige, platanes port libre /maitrisé, sol perméable, mixité et intégration des fonctions- stationnements, foires...*

*D- Forêt domaniale (parc du château), parc paysager et XIXe, gestion sur cette thématique du domaine national*

*E- Basse plante, trame plantée suivant plan régulateur, gestion sur cette thématique du domaine national*

*F- Terrasses et cours du château, jardin composé, cour d'honneur, tracé, essences, sols, mobilier, gestion sur cette thématique du domaine national*

*G- Place de la Déportation, parvis du château et du parlement de Navarre, place qui fait le lien entre les deux monuments, place belvédère, place urbaine, sols, fontaine, mobilier, éclairage, site classé*

*H- Place Gramont, place réglée début XIXe, tracés, ouvrages d'art structurants (mur de soutènement, emmarchement) sols, fontaine, essence,*

*I- Square de l'église Saint-Martin, jardin composé, essences variées port libre, sols perméables, mobilier, éclairage*

*J - Place Royale, place réglée et esprit des « allées », arbres urbains, tilleuls taillés en marquise, sols perméables, monument et kiosque*

*K- Square Georges V, axe urbain, belvédère, gestion du végétal, essences, port, sols, mixité des fonctions, terrasses, mobilier, éclairage ...*

*L- Parc Beaumont, parc paysager XIXe, essences végétales variées et remarquables, port libre, tracés, sols-allées, ouvrages d'art-bassins, canaux, berges, ponts, kiosque, mobilier, éclairage....*

*M- Boulevard des Pyrénées, belvédère, espace de transition entre ville et site « naturel », gestion des sols, ouvrages d'art (balustrade, mur, petit ouvrage, plantations, gestion en site classé*

*N- Terrasses de la villa Nito, allées plantées, essences et gestion, kiosque et revers naturel, essence mélangée, port libre*

*O - Allées de Morlaàs, allées plantées, essence unique, chêne, port libre, sol perméable stabilisé, fossé, éclairage, mobilier...*

*P - Parc Lawrence, tracé, parc paysager XIXe, collection d'arbres, allées, sols, aménagements liés à des activités de loisir (jeux, terrain de boules...)*

*Q- Hôpital Saint-Luc, motif de la cité jardin, enclos, tracé régulateur, « rues » plantées, mur de clôture*

## **B.2.23 Un enchaînement original d'espaces publics paysagés formant une figure urbaine majeure**

---

Pau présente une figure urbaine originale par ses espaces publics et leurs motifs paysagers. Le traitement du revers souligne les grands éléments naturels et la géographie paloise. Deux grandes figures urbaines paysagères témoignent du « génie palois » :

- le Parkway (entrée nord)
- L'enchaînement des espaces, lieux publics plantés, belvédères sur la façade sud de la ville sur son promontoire.

L'analyse distingue donc plusieurs motifs complémentaires au caractère structurant pour l'identité patrimoniale paloise, ils sont listés ci-contre

### **Enjeux pour le SPA—AVAP :**

- hiérarchiser ces caractères pour une prise en compte en termes de protection, de valorisation de projet



